La Voix de l'Est

OPÉRATION POLICIÈRE À J.-H.-LECLERC

UN ÉLÈVE SE LIVRE

PAGE 2



PHOTO ALAIN DION

BUDGET

OTTAWA ÉVITE DE SORTIR LA HACHE

LA FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE FAIT DES VAGUES PAGES 4, 5 ET 10

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

LES INOUK FORCENT LA TENUE D'UN SEPTIÈME MATCH

PAGE 27

5

2

PAGE 26

Pour l'amour de la vie, une approche humaine.
Girardot & Ménard Complexe Funéraire
Julie Girardot propriétaire
450 372-4498
470, rue Dufferin, Granby

La Boîte à Surprise
Cuisse ou poitrine?
4,95$* repas à emporter
Pour un temps limité
940, rue Principale, Granby
Présentation suggérée. *Taxes en sus. Pour un temps limité. La Boîte à Surprise (saisez notre rôtisseur choisir pour vous entre un repas quart de poulet cuisse ou poitrine) est disponible au comptoir des repas à emporter et au service au volant des rôtisseries St-Hubert et St-Hubert Express participantes. Ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale ou promotion.

3149047
L'équipe Béliveau
Service in English
Jason Béliveau Natalie Bernier Renaud Béliveau
Courtiers immobiliers
Cell.: 450 525-2977 Cell.: 450 525-5323 Cell.: 450 777-6743
450 378-4120
RE/MAX PROFESSIONNEL INC. Agence immobilière


RESTAURANT SUR ARTÈRE PRINCIPALE
712, ROUTE 139, ROXTON POND
MLS 9763603 • 249 000$ + tx


GARAGE, TERRAIN DE 17 000 PI CA, 3 CAC
35, 3E RANG MILTON, ROXTON POND
MLS 10015747 • 189 000$


BORD DE L'EAU, VUE PANORAMIQUE
745, 5E RUE, ROXTON POND
MLS 9152327 • 219 000$


MAISON DE PRESTIGE, 3 CAC
532, LACASSE, ROXTON POND
MLS 10395788 • 327 000$

Résidentiel • Commercial • Agricole • Succession

PALMARÈS DES VILLES OÙ IL FAIT BON VIVRE

Granby et Cowansville perdent des plumes



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Classée au 171e rang, la ville de Granby fait piètre figure au palmarès annuel des « Meilleurs endroits où vivre » du magazine canadien *MoneySense*. Cowansville occupe, pour sa part, la 146e position parmi les 200 villes étudiées d'un océan à l'autre.

Toutes provinces confondues, c'est la ville de Calgary, en Alberta, qui trône au sommet de la liste. MoneySense établit son palmarès en recoupant différentes données statistiques et en s'attardant à une flopée de critères qui comprennent le pourcentage de personnes qui utilisent leur vélo pour aller travailler en passant par l'augmentation de la population, le nombre de médecins par 1000 habitants, le taux de criminalité, le prix moyen des maisons, le revenu moyen des ménages ainsi que... le nombre de jours pluvieux par année.

Au Québec, c'est la ville de Boucherville qui se positionne le mieux, figurant au 18e rang, suivie de Lévis (29e) et de Blainville (31e). À titre comparatif, Saint-Hyacinthe (86e position), Saint-Jean-sur-Richelieu (105e), Victoriaville (136e) et Sherbrooke (144e) devancent toutes Cowansville et Granby. Drummondville, par contre, est au 195e rang.

Les villes de Cowansville et de Granby ont d'ailleurs glissé au fil des ans dans le palmarès. Il y a quatre ans, elles étaient respectivement au 114e et au 140e rang. Il faut toutefois préciser que le nombre de villes répertoriées a été revu à la hausse, passant de 154 à 200.

Amusant, sans plus

L'exercice est « amusant, mais sans plus », estime le maire de Cowansville, Arthur Fauteux, au sujet du positionnement de sa ville dans le palmarès de *MoneySense*.

« C'est sûr que le prix moyen des maisons est bon ici. Et le nombre de médecins aussi. Mais tout cela est très subjectif. On ne mettra pas des programmes en place pour améliorer notre rang dans le palmarès », a-t-il dit hier d'un ton amusé. Aux yeux de M. Fauteux, il s'agit là d'une « information parmi d'autres ».

La mairesse suppléante de Granby, Louise Brodeur Comeau, accueille aussi la performance de la ville de Granby avec tiédeur. « Il faut y aller mollo avec les statistiques », a-t-elle affirmé hier. « On fait déjà des choses pour améliorer la situation de la ville. Et ça n'a rien à voir avec les palmarès », dit-elle.

Mme Brodeur Comeau cite entre autres la refonte du transport en commun, la démarche en cours depuis l'an dernier afin de favoriser le transport urbain à vélo et la mise en place il y a deux ans d'une clinique d'accès pour les patients sans médecin de famille. La Ville de Granby a participé financièrement à ce projet.

C'est la ville de Lachute, au Québec, qui est à la traîne et occupe la 200e place du palmarès. Une position qui est justifiée par MoneySense par la diminution de la population, des revenus peu élevés et des taxes à la hausse. En contrepartie, il y a plusieurs médecins à Lachute, le prix des maisons y est raisonnable et la météo clémente, comparativement à d'autres régions du Québec, fait valoir le magazine de finances personnelles.



« Il faut aller mollo avec les statistiques », dit la mairesse suppléante de Granby, Louise Brodeur Comeau.



PHOTOS ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

L'exercice fait par MoneySense est « amusant, mais sans plus », estime le maire de Cowansville, Arthur Fauteux,

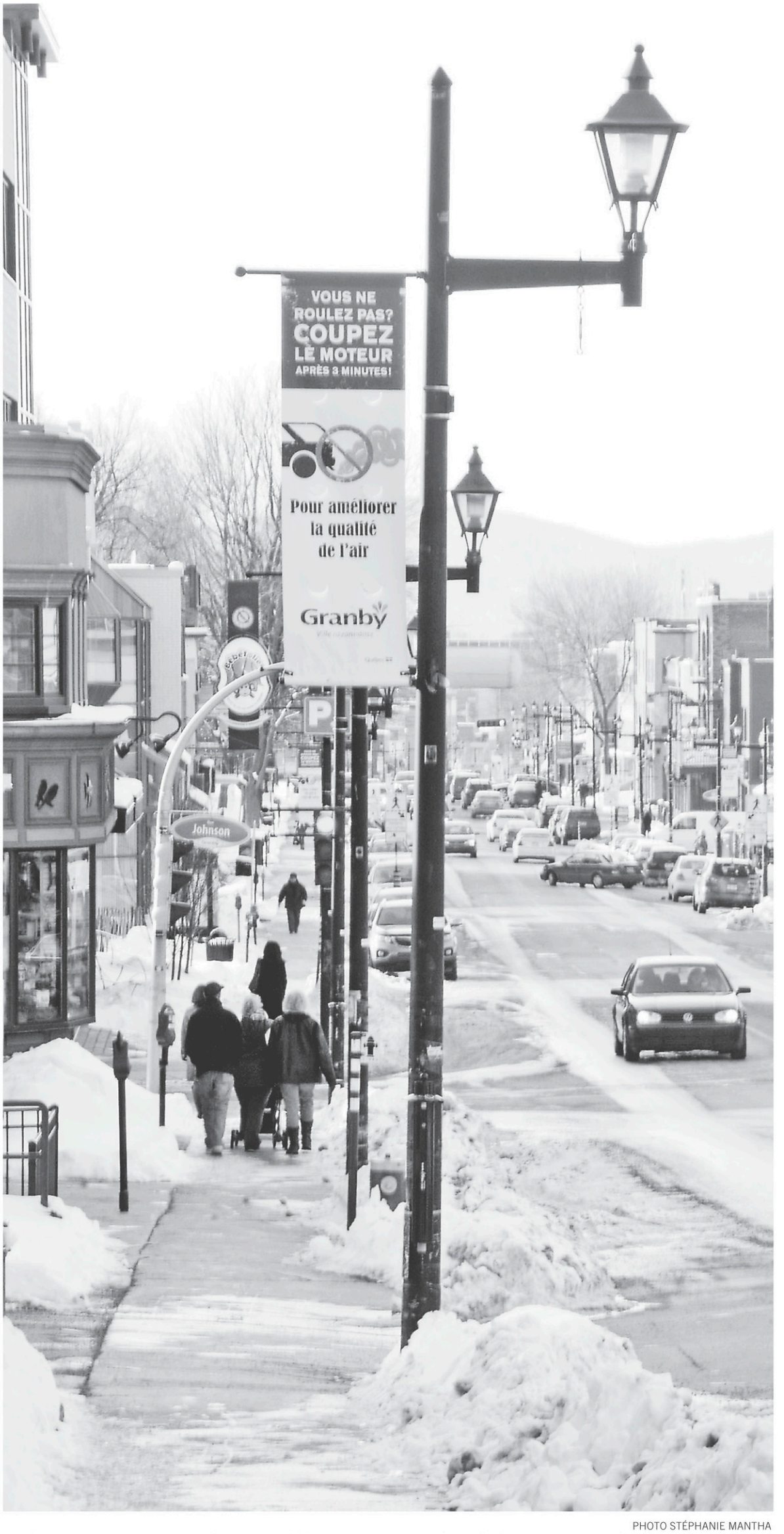


PHOTO STÉPHANIE MANTHA

La ville de Granby se classe au 171e rang sur 200 au palmarès annuel des « Meilleurs endroits où vivre » du magazine canadien *MoneySense*.

L'AUTEUR PRÉSUMÉ DE L'APPEL MENAÇANT ARRÊTÉ

Soulagement à J.-H.-Leclerc



PHOTO ALAIN DION

Un appel menaçant avait provoqué tout un branle-bas de combat à l'école secondaire J.-H.-Leclerc, lundi.



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Un adolescent de 15 ans a été arrêté à la suite de la vaste opération policière qui a mené au confinement des élèves et du personnel de l'école J.-H.-Leclerc de Granby, lundi. Le jeune homme, un élève de l'école, s'expose à une accusation criminelle de méfait public.

Il s'est livré aux policiers, mercredi matin, en s'adressant à la direction de l'établissement scolaire.

« Un policier est allé le rencontrer à l'école, il a procédé à son arrestation et il a été interrogé sur place », explique Marc Farand, porte-parole du service de police de Granby. On ne sait pas en quelle année étudie le suspect.

Rappelons qu'un appel aux propos menaçants a donné lieu à l'important déploiement policier. Étudiants et employés ont été confinés près de deux heures, lundi. Après une inspection de chaque local par les policiers, le confinement a été levé.

On ignore toujours le mobile de cet appel, tout comme la teneur des propos qui ont fait craindre pour la sécurité de ceux qui se trouvaient dans l'école. Les policiers se font avares de commentaires à ce sujet puisque ces informations seront déposées en preuve lors d'un éventuel procès.

Après son interrogatoire, l'adolescent a été remis en liberté moyennant diverses conditions, dont celle de ne pas se trouver à J.-H.-Leclerc sans autorisation de la direction. Il doit se présenter au Tribunal de la jeunesse le 15 avril.

Soulagement

L'arrestation d'un suspect a été accueillie avec soulagement à l'école. « Au niveau du climat, tout est redevenu à la normale. Les gens étaient soulagés que la personne ait été attrapée », indique Éric Racine, directeur général adjoint aux services à Val-des-Cerfs.

« On est très satisfaits du travail de nos cadres, de notre direction d'école, et du travail de concertation qu'on a eu avec le milieu policier, souligne M. Racine. On lance un message à la population et à nos étudiants: ce genre d'événement-là, on ne prend pas ça à la légère. »

À la suite des événements, des cellules « postvention » pour intervenir auprès des étudiants et membres du personnel ont été mises en place. Quelques élèves se sont prévalues de cette aide.

Quant à l'adolescent arrêté, il est suspendu de l'école, en attentant qu'on statue sur la suite de son cheminement scolaire,

« Les services éducatifs et la direction générale vont se pencher sur le dossier pour savoir ce qui serait le mieux pour sa scolarisation et sa réussite, indique M. Racine. D'ici la comparution, il y a déjà des scénarios qui seront mis en branle et probablement qu'il y aura un soutien pédagogique de fait à la maison. Si on voit que d'ici la fin de l'année, il n'y a pas de façon de réintégrer le jeune à l'école, il pourrait être relocalisé dans un autre établissement. »

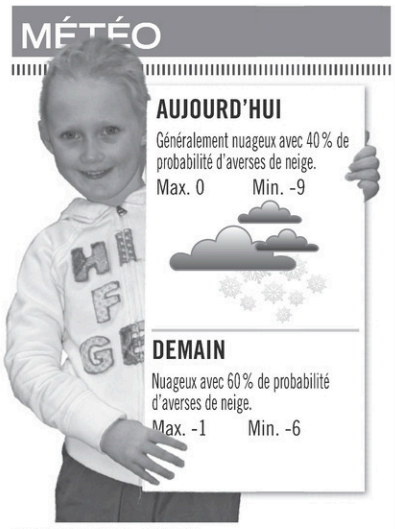


PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« Un policier est allé le rencontrer à l'école, il a procédé à son arrestation et il a été interrogé sur place », explique Marc Farand, porte-parole du service de police de Granby.

HYUNDAI | NOUVELLES IDÉES. NOUVELLES POSSIBILITÉS.
L'ÉVÈNEMENT C'EST LE TEMPS DE CHANGER
OBTENEZ 0 % DE FINANCEMENT
JUSQU'À 84 MOIS◊ SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS
AUTOROUTE: 5,3L / 100KM▼
ACCENT L 4 PORTES 2013
FINANCEMENT À L'ACHAT 0 % POUR 84 MOIS
À VOUS POUR SEULEMENT 82 $ AUX DEUX SEMAINES◊ 0 $ COMPTANT
FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS
PRIX AU COMPTANT 14 909 $
OU OBTENEZ JUSQU'À 1240 $ EN AJUSTEMENT DE PRIX SUR AUTRES VERSIONS SÉLECTIONNÉES
HYUNDAI COWANSVILLE
120, rue Bell | 1 877 266-3001
GARANTIE 5 ANS 100 000 KM
Hyundai Cowansville seul concessionnaire autorisé Equus pour la rive-sud du fleuve Saint-Laurent
EQUUS
◊ Prix du véhicule montré : Accent GLS 4 portes 2013, transmission automatique à partir de 20 209 $. Frais de 115 $ (taxe de 15 $ sur les pneus et taxe de 100 $ sur le climatiseur sur les modèles équipés d'un climatiseur), livraison et de destination de 1 495 $ inclus. Frais d'enregistrement, d'assurance, d'immatriculation, du RDPRM (maximum 76 $) et taxes applicables en sus. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation, d'administration du concessionnaire et un réservoir plein de carburant. ◊ Les offres de financement à l'achat pour les Accent L 4 portes 2013, transmission manuelle (à partir de 14 909 $) à un taux annuel de 0 % pour 84 mois. Paiement de 82 $ aux 2 semaines. Comptant initial requis de 0 $. Coût de prêt 0 $ pour une obligation totale de 14 909 $. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Hyundai Cowansville.

MÉTÉO



Annabelle, 5 ans, patinage

SOMMAIRE

Arts et culture 14
Débats 10
Horoscope 22
Loterie 6
Jeux 18
Nécrologie 23
Petites annonces 21
Sports 24

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est — 76, rue Dufferin Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL	450-**375-4555**
Abonnement et livraison	450-**375-4555, option 2**
Les Petites annonces	450-**375-8888**
Événements urgents	450-**375-9081**
Bell mobilité (gratuit)	**#172 667**
TÉLÉCOPIEURS	
Rédaction	450-**777-4865**
Publicité	450-**777-7221**
Petites annonces	450-**375-2195**
INTERNET	
Rédaction	**redaction@lavoixdelest.ca**
Publicité	**publicite@lavoixdelest.ca**
Annonces classées	**classees@lavoixdelest.ca**

Prix du journal à la semaine
(taxes comprises) **Livraison**
par camelot ..... 4,13 $
par motorisé ..... 4,55 $



CAP SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Des investissements modestes, mais ciblés

JOËL-DENIS BELLAVANCE
La Presse

OTTAWA — Le gouvernement Harper évite de sortir de nouveau la hache pour rétablir l'équilibre budgétaire d'ici deux ans. Il mise d'abord et avant tout sur la lutte contre l'évasion fiscale, une refonte des programmes de formation de la main-d'oeuvre et le renouvellement à long terme d'un plan pour retaper les infrastructures au pays dans le but de mettre fin à l'encre rouge à Ottawa.

Tandis que l'économie canadienne montre des signes de ralentissement, le ministre des Finances, Jim Flaherty, a jeté son dévolu sur des investissements modestes, mais ciblés dans son huitième budget, présenté hier, au lieu d'annoncer de nouvelles compressions qui auraient pu freiner davantage la croissance.

Comme il s'y est engagé, M. Flaherty compte éliminer le déficit sans réduire les transferts aux provinces et sans augmenter les impôts des contribuables.

Mais l'intention du ministre de modifier les programmes de formation de la main-d'oeuvre en 2014-2015 risque de provoquer un affrontement majeur avec le Québec.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre Stephen Harper serre la main du ministre des Finances, Jim Flaherty, après la présentation du budget. Selon les projections du ministre, le déficit devrait atteindre 18,7 milliards de dollars en 2013-2014 et 6,6 milliards $ en 2014-2015. Le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 sera marqué par un surplus de 800 millions de dollars.

Formation de la main-d'oeuvre

Pour accélérer la formation de la main-d'oeuvre, Ottawa annonce la création de la subvention canadienne pour l'emploi, dans le but de jumeler les Canadiens et les emplois à pourvoir dans les secteurs où il existe une grave pénurie de travailleurs.

Le gouvernement Harper veut que cette subvention, qui pourrait atteindre 5000 $ par travailleur, voie le jour dès 2014-2015 et que les provinces et les employeurs versent aussi une somme équivalente. Cette subvention serait puisée à même l'enveloppe de 500 millions de dollars versée annuellement aux provinces depuis 2008 pour la formation de la main-d'oeuvre, en vertu des ententes sur le marché du travail. Ces ententes prennent fin en mars 2014.

Quelque 130 000 Canadiens sans emploi pourraient profiter de cette nouvelle subvention chaque année. « Au Canada, trop d'emplois sont vacants parce que les employeurs ne trouvent pas les travailleurs qui ont les compétences requises. Et pendant ce temps, il y a encore trop de Canadiens qui cherchent un emploi », a noté le ministre Flaherty dans son discours aux Communes.

> L'intention du ministre de modifier les programmes de formation de la main-d'oeuvre en 2014-2015 risque de provoquer un affrontement majeur avec le Québec.

Ottawa souhaite aussi utiliser les 1,95 milliard de dollars provenant du compte de l'assurance-emploi et transférés aux provinces pour la formation des travailleurs, selon une formule comparable, afin d'obtenir une plus grande participation du secteur privé dans la formation. Mais en 1997, Québec a conclu une entente avec Ottawa qui lui accorde les pouvoirs en matière de formation de la main-d'oeuvre et les fonds requis.

53 milliards $ dans les infrastructures

Répondant à une demande de la Fédération canadienne des municipalités, le ministre Flaherty renouvelle pour 10 ans les divers programmes pour construire et retaper les infrastructures. En tout, Ottawa prévoit investir 53 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie.

Selon les projections du ministre des Finances, le déficit devrait atteindre 18,7 milliards de dollars en 2013-2014 et 6,6 milliards en 2014-2015. Le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 sera marqué par un surplus de 800 millions de dollars.

Pour éliminer le déficit, M. Flaherty table sur les compressions annuelles de 5,2 milliards annoncées dans le dernier budget et sur une nouvelle réduction des dépenses de fonction de l'État de 130 millions de dollars cette année, en réduisant notamment les frais de déplacement, en privilégiant l'édition électronique et en éliminant le plus possible l'impression des documents.

La lutte contre l'évasion fiscale devrait rapporter au fisc quelque 4,3 milliards de dollars au cours des six prochaines années. En tout, 24 mesures seront adoptées pour débusquer les fraudeurs. L'une d'entre elles permettra de verser aux délateurs une partie des impôts recouvrés grâce aux renseignements qu'ils relaieront à l'Agence du revenu du Canada.

Comme ce fut le cas dans le passé, les surplus de la caisse de l'assurance-emploi aideront Ottawa dans sa lutte contre les déficits. Les surplus de la caisse seront de 3,6 milliards en 2013-2014, 4,6 milliards en 2014-2015 et 5,5 milliards en 2015-2016, date de retour à l'équilibre.

Le gouvernement Harper a aussi l'intention de donner un coup de pouce au secteur manufacturier, qui a grandement souffert depuis la crise de 2008.

Ainsi, le ministre prolonge pour deux autres années la déduction temporaire pour amortissement accéléré applicable aux nouveaux investissements dans les machines et le matériel. Cette mesure, très populaire auprès des entreprises, coûtera au fisc 1,4 milliard de dollars en quatre ans.

» À PROPOS

Dans un article publié en page deux de *La Voix de l'Est* de mercredi au sujet de la tempête de neige, on aurait dû lire que la passagère de 19 ans et le conducteur de 20 ans ont tous les deux été blessés lors de la sortie de route survenue sur le boulevard Industriel à Granby. Ce n'est pas que la passagère qui a été blessée, contrairement à ce qui a été écrit. Ils ont tous les deux été transportés à l'hôpital de Granby pour y traiter des blessures mineures.

MARCEAU DÉÇU ET EN COLÈRE

Une « attaque frontale » contre le Québec

QUÉBEC (LA PRESSE CANADIENNE) — Le dernier budget fédéral est une attaque directe contre le Québec, qui souffrira particulièrement des mesures d'Ottawa, a déclaré hier le ministre des Finances Nicolas Marceau.

M. Marceau a exprimé sa déception face aux modifications au fonds de formation de la main-d'oeuvre et à la fiscalité des fonds de travailleurs.

« Aujourd'hui on assiste à une attaque frontale contre le Québec, a-t-il dit. C'est une entreprise de sabotage économique. »

Lors d'un point de presse à l'Assemblée nationale, le ministre a affirmé qu'Ottawa fait abstraction de ce qui se fait au Québec en le forçant à verser 67 millions $ en formation pour avoir accès aux sommes que le fédéral lui retire.

En vertu d'une entente conclue avec Ottawa, qui arrive à échéance l'an prochain, Québec reçoit 116 millions $ pour des mesures d'employabilité.

Le fédéral souhaite cependant que 60 % de cette somme soit conditionnelle à une participation équivalente des provinces et des entreprises qui profitent du programme.

« On nous demande de défaire ce qui marche bien, alors l'impact, il ne sera pas bon, a-t-il dit. Si on est obligés de marcher dans ce qu'Ottawa veut, ce ne sera pas bon pour le Québec, ça, c'est clair et net. »

M. Marceau a aussi souligné que l'abolition graduelle des crédits d'impôt dont bénéficiaient les investisseurs cotisant à un fonds de travailleurs aura un impact très important au Québec.

Selon le ministre des Finances, sur 355 millions $ économisés par Ottawa par cette décision, 312 millions $ proviendront des crédits qui étaient versés au Québec.

« Je suis très, très déçu, je suis en colère, a-t-il dit. (...) Je vous rappelle que ces fonds de travailleurs, ça fait partie de nos façons de faire au Québec, de fournir du capital de risque à nos entreprises. »



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

« C'est une entreprise de sabotage économique », a dénoncé le ministre québécois des Finances, Nicolas Marceau, en réaction au budget présenté par son homologue fédéral.

M. Marceau a précisé que ces fonds de travailleurs investissent annuellement 600 millions $ dans l'économie québécoise.

« On assiste à une vision très idéologique de la façon dont le capital de risque doit être fourni pour nos entreprises », a-t-il dit.

M. Marceau a aussi déploré qu'Ottawa ait choisi de mettre en place un fonds de 1 milliard $ pour le secteur manufacturier de l'Ontario alors que le budget fédéral ne réserve que 92 millions $ pour la foresterie.

« Plus qu'un abandon »

En livrant ses commentaires, M. Marceau a souligné que les conservateurs fédéraux n'ont que cinq députés au Québec.

« C'est plus qu'un abandon, a-t-il laissé tomber. S'ils nous laissaient tranquilles, on serait bien content, mais on n'est pas rendus là. Ils ne nous laissent pas tranquilles ; ils nous attaquent. »

Selon le ministre, parce que leur gouvernement s'appuie sur d'autres régions canadiennes, les conservateurs n'ont pas hésité à prendre des décisions pour plaire à leur base électorale.

« C'est vraiment une attaque plus spécifique contre le Québec. Il faut le réaliser, les impacts vont être beaucoup plus importants au Québec qu'ailleurs, a-t-il dit.

« Les fonds de travailleurs, essentiellement, ça se trouve au Québec, des ententes qui fonctionnent pour la formation de la main-d'oeuvre, ça se trouve au Québec. »

« Un système de commandite conservateur »

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — La nouvelle formule d'Ottawa pour la formation de la main-d'oeuvre est « un système de commandite conservateur », qui risque de mettre le feu aux poudres avec Québec, ont notamment déploré les partis d'opposition en réaction au budget fédéral 2013 déposé jeudi.

Pour le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD) Thomas Mulcair, 2013 est marqué par un budget d'« austérité », alors que pour Bob Rae, le chef libéral par intérim, il en est un de « propagande ».

Selon l'opposition, une étincelle dangereuse du dernier budget est la proposition du gouvernement Harper de changer toute la donne au sujet de la formation des travailleurs.

Jusqu'à maintenant, Ottawa versait 500 millions $ aux provinces qui se chargeaient de la formation — outre les 2 milliards versé pour la formation dans le cadre de l'assurance-emploi. Maintenant, l'argent transmis aux gouvernements provinciaux demeure, mais viendra avec des conditions. Avec le programme rebaptisé « subvention canadienne pour l'emploi », le fédéral versera un maximum de 5000 $ par travailleur, uniquement à condition que le provincial et l'employeur participent dans la même mesure.

Tous les partis d'opposition ont dénoncé cette ingérence du fédéral dans un champ de compétence provincial. Sans compter qu'ils calculent que le changement aura pour conséquence d'accroître le fardeau financier des provinces.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Le chef du NPD, Thomas Mulcair.

« Ils ont concédé ce travail-là aux provinces, avec les sommes (nécessaires) au cours des dernières années, et là ils veulent le reprendre pour pouvoir coller la feuille d'érable sur le chèque », a lancé, mordant, Thomas Mulcair.

« C'est un système de commandite conservateur qui vise tout simplement à s'approprier un mérite qu'ils n'ont pas », a-t-il même ajouté.

Le fédéral veut régler son problème de déficit sans se préoccuper de ce qu'il envoie dans la cour des provinces, juge pour sa part le chef libéral par intérim Bob Rae. C'est encore le problème des autres, résume-t-il.

Levée de boucliers à la CSN et la FTQ

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — Les syndicats québécois ont opposé une levée de boucliers au nouveau budget fédéral, hier, alors que les mesures économiques présentées par le ministre des Finances, Jim Flaherty, suscitaient un accueil plus positif de la part d'autres organismes et regroupements.

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) s'inscrit en faux par rapport à ce désir d'un déficit zéro réalisé d'ici deux ans. Dans un communiqué, le regroupement syndical dit croire à une « grave erreur », d'autant plus que cet objectif a entraîné, l'an dernier, des compressions de 5,2 milliards $.

La CSN s'oppose par ailleurs à la refonte du programme de formation de la main-d'oeuvre, affirmant que le geste constitue une « invasion des champs de compétence provinciale ».

Pas question non plus d'accepter les changements apportés aux crédits d'impôt pour les fonds de travailleurs, qui doivent disparaître progressivement pour être éliminés complètement d'ici 2017.

« E pour échec »

Même son de cloche à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), où le secrétaire général Daniel Boyer accorde un « E pour échec » bien senti à ce nouveau budget. Il se fait particulièrement incisif sur la fin programmée des crédits d'impôt pour fonds de travailleurs.

Alors qu'Ottawa désire encourager l'épargne et pousser les contribuables à mettre de l'argent de côté, cette disparition des crédits d'impôt est contre-productive, a fait valoir M. Boyer en entrevue téléphonique.

« C'est un budget qui était supposé favoriser la création et le maintien de l'emploi au Canada, mais, pour le Québec, il s'agit d'un jour triste », a-t-il déclaré, en faisant référence à la fin des crédits d'impôt.

« C'est un budget anti-Québec, un budget anti-travailleurs, un budget anti-syndical. »

M. Boyer a par ailleurs assuré que les 600 000 membres du Fonds de solidarité de la FTQ, y compris des gens d'affaires, se mobiliseraient pour faire connaître leur mécontentement.



LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2013-03-21

Lotto 6/D : 1 3 3 4 5 6 5 4

Sprint 0 : 16 18 24 26 32

Lotto Power : 2 ♠ 5 ♢ 9 ♣ D ♡ D ♣

Triplex : 15 17 25 30 33

Banco : 05 11 12 13 18 21 23 26 30 36 38 41 45 47 56 57 58 61 65 70

La Quotidienne : 3 398 — 4 7645

Astro : Jour 06 - Mois MAI - Année 02 - Signe LION

Extra : 3498984

Nouveau jeu éclair !
Deux façons de gagner :
jeu éclair en magasin et tirage en soirée.
Jusqu'à 100 000 $* à gagner !
*Détails à lotoquebec.com

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

Un spa en toute saison



À partir de 3999$ pour un spa en acrylique.

Se branche dans une prise de 110 volts
Autres modèles en magasin.
Consultez notre dépliant.

Photo à titre indicatif seulement

FINANCEMENT DISPONIBLE
accord D Desjardins — BANQUE NATIONALE FINANCIÈRE

PISCINES et SPAS FMA
www.piscinesfma.com
SIMA PISCINES PATIOS SPAS
450 777-3555
795 Denison Est, Granby (Rte 112)

ÉLECTIONS SCOLAIRES

Guy Vincent veut plus d'engagement des citoyens



PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« Les médias doivent démontrer l'importance de la démocratie scolaire », dit le président de la commission scolaire du Val-des-Cerfs, Guy Vincent.

GRANBY — Val-des-Cerfs a « toute une pente à remonter » pour intéresser les citoyens aux affaires scolaires, reconnaît son président, Guy Vincent.

Interrogé au sujet de la réduction du nombre de commissaires imposée par Québec, qui doit passer de 21 à 10, il estime que cela créera une distance supplémentaire entre la population et les élus scolaires.

« On veut qu'ils s'impliquent davantage dans la communauté, mais ils seront en moins grand nombre, c'est un paradoxe », dit M. Vincent, rencontré hier aux bureaux de la commission scolaire.

Leurs tâches seront plus politiques et bonifiées, tandis que leur salaire reste à déterminer. « On ne sait pas ce qui nous attend. »

Le président de Val-des-Cerfs n'est pas contre l'idée de rendre publics les débats des commissaires, mais seulement en partie. « On ne va pas argumenter à n'en plus finir sur la place publique, dit-il. C'est normal d'avoir un caucus. Mais oui, il y a moyen de faire mieux, de faire un entre-deux. »

Sa solution est plutôt d'aligner les élections scolaires au même moment que les élections municipales, comme cela se fait aux États-Unis, afin de rallier un maximum de participants. « Les médias doivent aussi démontrer l'importance de la démocratie scolaire », dit M. Vincent.

Un changement cosmétique

Du reste, la réduction du nombre de commissaires ne le dérange pas outre mesure. Financièrement, « ça ne représente pas grand-chose » sur le budget total de Val-des-Cerfs, qui est de 160 millions $.

Il voit cette décision comme un changement plutôt cosmétique. « Tant qu'on joue dans les structures, on ne joue pas dans les bonnes affaires, dit le président de la commission scolaire. Intéressons-nous donc davantage à la réussite des élèves. »

Quant aux commissaires qui resteront, ils devront avoir la vocation, prévient M. Vincent. « On ne fait pas ça pour la paye. On fait ça parce qu'on a le goût de l'éducation. »

SELON LE REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES

L'accès au logement limité pour les immigrants

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — La discrimination freine l'accès au logement pour les immigrants et minorités au Québec et des formulaires de location sont perçus comme de véritables intrusions dans la vie privée, soutient le Regroupement des comités logement et associations de locataires.

Le Regroupement a souligné, hier, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale en faisant un lien avec les difficultés vécues par plusieurs locataires.

La porte-parole France Émond souhaite convaincre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Sylvain Gaudreault, qu'un encadrement juridique du processus de location est nécessaire. Selon elle, trop de cas d'abus existent toujours.

Certains formulaires de location, destinés à « qualifier » les locataires pour un logement, demandent des informations perçues comme de véritables intrusions dans la vie privée des individus. Parmi les renseignements demandés, on retrouve les numéros de comptes bancaires, le nombre et l'âge des enfants ou encore la marque et le modèle de voiture.

Encore pire en région

France Émond raconte aussi qu'il n'est pas rare, en entendant une personne parler avec un accent ou en mentionnant que le futur locataire a des enfants, que le logement convoité s'avère soudainement non disponible.

La situation est encore plus difficile en régions, là où les personnes issues de l'immigration sont moins nombreuses et où les minorités encore plus visibles.

Pour éviter ce que le RCLALQ traduit comme des cas d'abus, le ministre Gaudreault est invité à interdire de tels formulaires afin de donner à la Régie du logement le pouvoir d'intervenir dans le processus de location. En bout de piste, la régie pourrait trancher, en cas de litige, entre un propriétaire et un locataire.

L'Association des propriétaires du Québec a réagi à cette sortie du RCLALQ, en plaidant pour le maintien du formulaire de location. L'APQ croit que les renseignements demandés assurent aux locataires de « vivre en paix » avec les autres locataires.

Le président Martin Messier ne cache pas que les propriétaires en tirent l'avantage d'obtenir des garanties sur les capacités de paiements des locataires. Il en fait en quelque sorte une manière de calculer les risques liés aux obligations financières des propriétaires des immeubles locatifs, qui doivent déjà se soumettre aux règles de fixation des loyers.

PORNOGRAPHIE JUVÉNILE

Un autre Bromontois arrêté

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

BROMONT — Un deuxième résidant de Bromont, Michel Landry, a été arrêté pour possession de pornographie juvénile. Il a été formellement accusé, mercredi, au palais de justice de Granby. Un autre citoyen de Bromont avait été arrêté pour les mêmes motifs, la veille.



PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Michel Landry a été épinglé par la SQ, mercredi.

Michel Landry, 58 ans, a été épinglé par la Sûreté du Québec, mercredi. Son arrestation découle d'une investigation menée par l'équipe d'enquête sur l'exploitation sexuelle des enfants sur internet. L'information leur venait d'un autre corps policier du Canada.

Du matériel informatique a été saisi chez lui et sera analysé par des techniciens pour compléter l'enquête policière. Les événements reprochés au quinquagénaire seraient survenus entre le 23 janvier 2010 et le 8 août 2012, et entre le 9 août 2012 et le 20 mars 2013.

À la suite de sa comparution, l'homme a été hospitalisé. On ignore toutefois pour quel problème de santé. Lorsqu'il obtiendra son congé, il devra déposer une somme de 1000 $ — c'est une des conditions qu'il doit respecter — s'il veut rester en liberté pour la suite des procédures.

Il lui sera également interdit de se retrouver en présence de mineurs, à moins d'être accompagné d'un adulte, ou de se trouver dans un endroit public susceptible d'être fréquenté par une personne de moins de 16 ans, comme un terrain de jeux ou un centre communautaire. D'autres conditions, dont celle de ne pas posséder d'ordinateur, figurent aussi sur la liste.

Son arrestation survient 24 heures après celle d'un autre résidant de Bromont, Lionel Barret. Ce quinquagénaire qui était à l'emploi de la Ville de Bromont a été arrêté à son domicile, mardi, et a été formellement accusé de possession de pornographie juvénile le même jour. Il demeure en liberté pour la suite des procédures.

Il n'a pas été possible de s'entretenir avec l'avocate de Michel Landry, Me Pascale Gauthier et le procureur de la Couronne au dossier, Me David St-Georges, hier.

Un accident fait deux blessés

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

GRANBY — Deux personnes ont été blessées après avoir été impliquées dans un accident à l'intersection de la route 139 et de la rue Cowie, à Granby, hier.

L'impact entre une fourgonnette appartenant à la compagnie Videotron et une sous-compacte de marque Kia est survenu vers 16 h après qu'un des conducteurs a brûlé un feu rouge. Au moment de mettre sous presse, le service de police de Granby n'était pas en mesure d'expliquer le déroulement de l'accident.

Le conducteur du camion, un homme de 39 ans de Saint-Paul-d'Abbotsford, était seul lors de l'accrochage. Une femme de 31 ans d'Ange-Gardien était au volant de la voiture avec à son bord un homme et deux enfants, une jeune fille de 10 ans et un garçon de sept ans. Les pinces de désincarcération ont été nécessaires pour sortir la dame de son automobile.

Selon Joanie Lalandes, du service de police de Granby, uniquement les deux chauffeurs ont été transportés à l'hôpital de Granby pour y traiter des blessures mineures. Les deux artères ont été rouvertes à la circulation complète à 17 h 10, ce qui a engendré une congestion du trafic dans cet axe routier fort achalandé.



PHOTO STÉPHANIE MANTHA

Les deux conducteurs impliqués dans l'accident ont été transportés à l'hôpital de Granby.



NOUVELLE RUBRIQUE !
C'EST À TON TOUR
450 375-8888
La Voix de l'Est


Évelyne Mailloux
propriétaire
11 ans d'expérience
Beauté Physik

PROMOTIONS D'AVRIL
• FACIAL 35 $
• BLANCHIMENT DES DENTS 90 $
• À L'ACHAT DE 60 MINUTES D'ÉLECTROLYSE, OBTENEZ 15 MINUTES GRATUITES
OUVERT LE DIMANCHE
112, RUE FABI, GRANBY
450 372-9747
LONGUEUIL : 438 394-9747

Une autre tour cellulaire

MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

ABERCORN — Une autre tour de communication cellulaire vient d'être érigée dans la région. La compagnie Bell Mobilité l'a construite près du chemin des Sources à Abercorn.

La structure haute de 30 mètres est visible du village et de la route 139. Elle s'ajoute aux 63 tours recensées par *La Voix de l'Est* en début d'année dans les quatre MRC de notre territoire (Brome-Missisquoi, Haute-Yamaska, Rouville et Acton), dont 24 construite depuis 2005.

Bell Mobilité possède déjà une tour dans le secteur, soit sur le sommet de la station de ski de Mont-Sutton. Le rayon de couverture est limité de 4 à 5 kilomètres et ne permet donc pas de desservir les usagers plus au sud, explique Véronique Arsenault, chef divisionnaire adjointe pour les relations avec les médias de l'entreprise.

M^me^ Arsenault souligne que la nouvelle tour est située à 11 kilomètres à vol d'oiseau de celle de Sutton. La topographie accidentée du secteur, ajoute-t-elle, réduit l'efficacité des tours.

Par ailleurs, M^me^ Arsenault signale que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a demandé aux compagnies cellulaires d'assurer une meilleure couverture dans les secteurs isolés.

M^me^ Arsenault n'a pas voulu nous remettre les documents justifiant la construction de la tour à cet endroit ou des solutions de rechange envisagées.

La construction de la tour est un bien pour un mal, estime le maire suppléant Roger Labrecque. « Ça va donner du service. Les gens veulent des cellulaires, mais ils ne veulent pas de tours. Ils veulent de beaux paysages, mais aussi des services cellulaires. Si ça peut aider les gens, c'est une bonne affaire. »

M. Labrecque ignore si l'entreprise a remis des documents prouvant qu'une autre tour cellulaire était nécessaire ou si une autre tour dans le secteur aurait pu faire l'affaire. « Je n'ai pas travaillé sur ce dossier », a-t-il dit quand nous lui avons parlé cette semaine.

La nouvelle tour, qui sera activée d'ici peu, émettra des signaux pour le réseau 4G de Bell Mobilité.

» EN BREF

Perquisition à Marieville : encore plus de drogue retrouvée

MARIEVILLE (KB) — La frappe policière menée à Marieville mercredi pour mettre un terme aux activités d'un réseau de trafiquants de drogue a permis d'en saisir d'importantes quantités. La Sûreté du Québec a dressé un bilan complet de son opération, hier. Quatre véhicules, plus de 170 sachets contenant un quart de gramme de cocaïne, près de 400 grammes de cannabis, 150 comprimés s'apparentant à de la méthamphétamine et plus de 800 $ en argent ont été saisis. Six personnes font maintenant face à la justice. Un septième individu est toujours recherché par les policiers. Rappelons qu'une enquête de quelques mois menée par les escouades de lutte contre la drogue et les gangs de rue a permis de mettre fin au manège de présumés trafiquants qui oeuvraient dans le secteur de Marieville.

Encore des excès de vitesse sur le chemin Bondville

LAC-BROME (KB) — Le chemin Bondville à Lac-Brome, où une violente embardée a coûté la vie à deux jeunes femmes de la région, fait toujours l'objet d'une attention particulière de la part des policiers en ce qui a trait au respect des limites de vitesse. Neuf conducteurs ont été interceptés, mercredi en fin de journée, lors d'une opération cinémomètre réalisée par les patrouilleurs de la Sûreté du Québec. Deux d'entre eux roulaient à une grande vitesse, soit à plus de 90 km/h dans la zone où la limite est pourtant de 50 km/h. Le permis de conduire de ces deux automobilistes a été suspendu pour une période de sept jours. Un des conducteurs a écopé d'une contravention de plus de 600 $ et de 10 points d'inaptitude tandis que l'autre automobiliste a reçu un constat de près de 500 $ et six points d'inaptitude seront inscrits à son dossier.

Une fugueuse retrouvée à Farnham

FARNHAM (KB) — Les policiers de la Sûreté du Québec ont retracé une fugueuse de Chambly, mercredi soir, à Farnham. Les agents de la sûreté municipale Richelieu-St-Laurent ont fait appel à leurs homologues de la SQ pour se rendre à une résidence où ils soupçonnaient qu'elle pouvait être. Leurs informations étaient exactes. L'adolescente a donc été prise en charge par les policiers.

TOUS LES DIMANCHES À PARTIR DU 24 MARS
la soirée
VIVEMENT DIMANCHE!
DÈS 17H
SOIRÉE CÔTE DE BOEUF
accompagnements à l'européenne
SAVEUR EXCEPTIONNELLE
PRIX INCROYABLE
AMBIANCE JAZZ
le restaurant
lerestaurant.ca
450 991-4491
53-2, RUE DUFFERIN
GRANBY QUEBEC

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours :

Si votre solde quotidien moyen est de :	100 $	500 $	1000 $
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de :	1,60 $	8,01 $	16,03 $

Offres en vigueur du lundi 18 mars au dimanche 24 mars 2013. Quantité limitée sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. 'Achetez un matelas Sommex ou Simmons et obtenez le sommier assorti gratuitement. Détails en magasin. ††Voir conditions en magasin. **Dans un rayon de 200 km. Détails en magasin.

*Termes et conditions de la vente pour le programme de financement « Paiements mensuels égaux, sans intérêt » : achat minimum requis de 799 $ avant taxes pour les matelas sauf items sélectionnés. Sur approbation du crédit et conditionnel à la signature d'un contrat avec Accord D Desjardins, ne payez que les taxes au moment de l'achat. Le premier versement mensuel du montant financé est facturé sur le relevé de compte suivant votre achat. Les versements mensuels égaux (inclus dans le paiement minimum dû de la carte de crédit) sont déterminés en divisant le montant financé par le nombre de mois indiqués dans la promotion retenue. L'intérêt n'est pas appliqué sur le versement mensuel si le paiement minimum dû est effectué avant la date d'échéance apparaissant sur l'état de compte mensuel. Dans le cas où les conditions précitées ne sont pas respectées, l'intérêt annuel applicable sur la carte de crédit du détenteur est alors calculé au taux de 19,5 % annuellement sur les sommes en souffrance. Il n'y a aucuns frais de renouvellement ou d'adhésion. Détails en magasin.

Brault & Martineau

Pour le meilleur et pour le prix

Galerie du sommeil — Brault & Martineau

SOMMIER GRATUIT!†

À L'ACHAT D'UN MATELAS SOMMEX OU SIMMONS



Simmons

MAXIME

Matelas semi-ferme/Périmètre en mousse/Surpiqué de mousse et laine

Garantie ferme du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/418 ressorts. . . . . **12,47 $***/mois ou **449 $**
  SOMMIER GRATUIT† VALEUR DE 189 $
- Grand lit/720 ressorts . . . . . **18,31 $***/mois ou **659 $**
  SOMMIER GRATUIT† VALEUR DE 249 $
- Très grand lit/920 ressorts . . . **23,58 $***/mois ou **849 $**
  SOMMIER GRATUIT† VALEUR DE 398 $

UNE VALEUR DE 229$ — SOMMIER GRATUIT!†

13 86 $*/mois ou 499$ — 2 places/608 ressorts



SOMMEX

LUNA

Matelas ferme/Piquage de mousse écologique à base d'huile de soja naturelle/Nappe isolante haute densité/Ressorts continus/Tissu antibactérien

Garantie du manufacturier de 12 mois. Livraison gratuite

- 1 place/266 ressorts . . . . . **7,47 $***/mois ou **269 $**
  SOMMIER GRATUIT† VALEUR DE 169 $
- Grand lit/520 ressorts . . . . **10,81 $***/mois ou **389 $**
  SOMMIER GRATUIT† VALEUR DE 219 $

UNE VALEUR DE 199$ — SOMMIER GRATUIT!†

9 42 $*/mois ou 339$ — 2 places/418 ressorts



SOMMEX

SOLINO

Matelas semi-ferme/Nappe isolante haute densité Convoluté ergonomique 5 zones/Tissu antibactérien

Garantie ferme du manufacturier de 1 an et prorata de 4 ans. Livraison gratuite

- 1 place/266 ressorts . . . . . **9,42 $***/mois ou **339 $**
  SOMMIER GRATUIT† VALEUR DE 199 $
- Grand lit/520 ressorts . . . . **13,86 $***/mois ou **499 $**
  SOMMIER GRATUIT† VALEUR DE 259 $

UNE VALEUR DE 229$ — SOMMIER GRATUIT!†

12 19 $*/mois ou 439$ — 2 places/418 ressorts

NOUVEAU! Plan BM†† : Service de livraison flexible et gratuit**

▶ **Maintenant** Plage horaire de 4 heures

90 jours d'essai sur TOUS nos matelas

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous l'échangerons contre un modèle de valeur égale ou supérieure. Détails en magasin.

La garantie confort, **UNE EXCLUSIVITÉ** des Galeries du sommeil Brault & Martineau



Simmons — Beautyrest

LANAUDIERE

Matelas ferme/Ressorts ensachés Evolution/Contour de mousse rigide

Garantie ferme du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

- 1 place/480 ressorts . . . . . **15,81 $***/mois ou **569 $**
  SOMMIER GRATUIT† VALEUR DE 189 $
- Grand lit/800 ressorts . . . . . **20,81 $***/mois ou **749 $**
  SOMMIER GRATUIT† VALEUR DE 249 $
- Très grand lit/1024 ressorts **27,75 $***/mois ou **999 $**
  SOMMIER GRATUIT† VALEUR DE 398 $

UNE VALEUR DE 229$ — SOMMIER GRATUIT!†

18 03 $*/mois ou 649$ — 2 places/660 ressorts



Simmons — Beautyrest

OUTAOUAIS

Matelas ferme/Ressorts ensachés Evolution Contour de mousse rigide/Mousse Quiltlux

Aussi disponible matelas moelleux et duo confort

Garantie ferme du manufacturier de 10 ans. Livraison gratuite

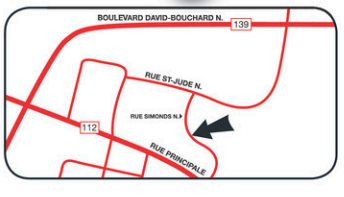
- 1 place/612 ressorts. . . . . **19,97 $***/mois ou **719 $**
  SOMMIER GRATUIT† VALEUR DE 269 $
- Grand lit/1008 ressorts . . . **29,14 $***/mois ou **1049 $**
  SOMMIER GRATUIT† VALEUR DE 329 $
- Très grand lit/1296 ressorts **38,86 $***/mois ou **1399 $**
  SOMMIER GRATUIT† VALEUR DE 558 $

UNE VALEUR DE 299$ — SOMMIER GRATUIT!†

24 97 $*/mois ou 899$ — 2 places/850 ressorts

Payez en 36 versements sans intérêt*

jusqu'en **mars 2016** *sur les matelas*



HEURES D'OUVERTURE : LUNDI AU MERCREDI 10 H À 18 H • JEUDI ET VENDREDI 10 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 10 H À 17 H

GRANBY 450 372-5656 **braultetmartineau**.com

Suivez-nous sur twitter au @BM_Promotions

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Président et éditeur: **Yves Lalonde**
Rédacteur en chef: **François Beaudoin**
Directeur de l'information: **Marc Gendron**

Au cœur de l'information régionale
Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le quotidien La Voix de l'Est est publié et édité par
3 834 310 Canada inc. dont le siège social est sis
au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9.
La Voix de l'Est est imprimée aux ateliers
de La Tribune, une division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.,
sis au 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8.

Subvention canadienne pour l'empoigne

VINCENT MARISSAL
La Presse

En parcourant les documents du budget Flaherty, hier en huis clos à Ottawa, je me suis rappelé Bernard Landry, alors ministre des Finances du gouvernement Bouchard à la fin des années 90, qui avait dit, en réaction à un budget de Paul Martin, qu'il lui arrivait d'envier son homologue fédéral, tellement la tâche est plus facile quand on peut pelleter ses problèmes dans la cour des autres.

À l'époque, il est vrai que le gouvernement Chrétien sabrait radicalement les transferts aux provinces pour atteindre l'équilibre budgétaire, ce qui n'est pas l'approche des conservateurs.

Cela ne les empêche pas, toutefois, d'imposer leurs décisions, comme on le voit clairement dans le début de réforme de la formation de la main-d'œuvre.

En gros, Ottawa trouve que l'argent investi dans la formation professionnelle devrait être branché sur les besoins des employeurs, ce qui n'est pas le cas en ce moment. Solution du gouvernement Harper: une partie des fonds destinés à la formation de la main-d'œuvre (500 millions) sera destinée exclusivement aux employeurs, qui décideront eux-mêmes, et non plus les gouvernements, des cours à offrir pour combler leurs besoins. Le fédéral versera, pour la formation d'un travailleur, une somme maximum de 5000 $, mais les employeurs et les provinces devront ajouter la même somme.

La « subvention canadienne pour l'emploi », c'est le nom de la nouvelle créature, ne remet pas en question la juridiction provinciale dans le domaine de la formation de la main-d'œuvre, insiste-t-on à Ottawa. Mais elle sous-entend, à l'évidence, que les provinces ont failli à la tâche puisque les besoins du marché du travail ne sont pas comblés.

Par ailleurs, le gouvernement Harper dit vouloir négocier avec les provinces, mais dans les faits, son idée est bien arrêtée. Voici comment on présente les choses dans le budget: « Puisque les ententes sur le marché du travail actuelles avec les provinces et les territoires viendront à échéance en 2014, le gouvernement du Canada négociera de nouvelles ententes qui s'articuleront autour de la subvention canadienne pour l'emploi. »

Autrement dit, vous pouvez discuter de l'itinéraire, mais la destination est déjà décidée. C'est la méthode Harper, celle qu'on a vue notamment dans les « négociations » sur les transferts fédéraux en santé.

La mécanique de cette mesure phare du nouveau budget Flaherty n'est pas encore très claire. Ce qui l'est, par contre, c'est qu'elle vient d'ouvrir une nouvelle bataille entre Québec et Ottawa.

Il faut rappeler ici que le Québec, autant sous des gouvernements libéraux que péquistes, a tenté pendant des décennies d'obtenir d'Ottawa la juridiction de la formation de la main-d'œuvre, ce qu'il a finalement réussi en 1997. Selon cette entente, Ottawa envoie à Québec sa part de fonds destinée à la formation de la main-d'œuvre et c'est la province qui gère ses programmes. Comme en santé ou en éducation, notamment.

Cela ne changera pas, répète le gouvernement fédéral, Emploi-Québec reste maître d'œuvre de la formation de la main-d'œuvre. Vrai, mais une partie des fonds devra nécessairement être dépensée dans le nouveau programme de « subvention canadienne pour l'emploi ». L'argent sera donc dépensé par Québec, mais dans un cadre décidé par Ottawa.

En outre, la province n'aura plus vraiment pleine maîtrise de la formation, du moins pour cette partie, puisque ce sont les entreprises qui décideront. En plus, Québec devra lui aussi dépenser sa part, selon les paramètres fédéraux (5000 $ maximum par travailleur). Québec sera donc libre de faire... ce que le fédéral lui dit de faire. On a vu des guerres fédérales-provinciales éclater pour beaucoup moins que cela. Déjà que la réforme de l'assurance-emploi passe mal à Québec...

On reconnaît dans cette nouvelle mesure le parti pris des conservateurs pour l'entreprise privée, mais on sent aussi la frustration du gouvernement fédéral devant les résultats des provinces en formation de la main-d'œuvre, en particulier au Québec. Déjà, à l'époque du gouvernement de Jean Chrétien, on se plaignait à Ottawa que le Québec ne savait pas gérer la formation de la main-d'œuvre efficacement.

Le gouvernement Harper sait fort bien que Québec va se braquer, il s'y attend même, mais il fait le pari que la population canadienne sera d'accord avec son idée d'arrimer les besoins des employeurs à la formation offerte.

« Nous savons que le gouvernement Marois a un plan de gouvernance souverainiste, nous avons un plan de développement économique », a résumé hier un conseiller de Stephen Harper.



VOX POP

Croyez-vous que Philippe Couillard sera un bon chef pour le Parti libéral du Québec ?



« Non, ce n'est pas l'homme qu'il faut. Je crois qu'il va traîner un boulet avec ses affiliations avec Arthur Porter. »

— Donald Joyal, Granby



« Je ne pense pas qu'il va faire mieux que Jean Charest. Il est au cœur d'un parti en crise et il n'est pas aussi respecté que son prédécesseur. »

— Mathieu Bisson, Granby



« Non, ce n'est pas le meilleur candidat. Le fait qu'il soit parti au privé pour revenir va lui mettre des bâtons dans les roues. Les gens vont avoir de la difficulté à le suivre. »

— Monique Auger, Granby



« Non, je n'ai plus confiance en lui. Il sème le doute et l'illusion à travers la population. Ce n'est pas rassurant. »

— Yolande Laplante, Granby



« Oui, ce sera un bon chef. C'est un homme qui a du charisme. Il est bien mieux que Jean Charest. C'est l'homme qu'il faut pour relancer le parti. »

— Suzanne Fyve, Granby



« Oui, je pense qu'il sera un bon chef. Il a la prestance et l'expérience pour donner de la crédibilité au parti. »

— Renée Durocher, Granby

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-FRANÇOIS GUILLET
PHOTOS STÉPHANIE MANTHA

Du renouveau pour la ruralité

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

BROMONT — Devant des dizaines de participants rassemblés au Château Bromont, Solidarité rurale du Québec a dévoilé hier les grandes lignes de son projet de développement du monde rural pour les 20 prochaines années. L'événement de trois jours, qui se déroule dans le cadre de la 19e Conférence nationale de l'organisation, prendra fin aujourd'hui.

C'est sous le thème « Ensemble, façonnons une nouvelle phase de développement de la ruralité ! » que l'avis qui servira de base à la réforme de la Politique nationale de ruralité a été déposé par Gaétan Lelièvre, ministre délégué aux Régions, il y a quelques jours. L'animation de l'événement est assurée par la journaliste Jocelyne Cazin. Les nombreux conférenciers qui ont défilé au cours de la première journée, notamment le chroniqueur de *La Presse* Vincent Marissal et le professeur Camil Bouchard, ont littéralement « mis le feu aux poudres » en interagissant avec la foule avec comme toile de fond la question « De quoi le Québec a-t-il besoin ?

Les autres orateurs ont poursuivi sur la lancée hier. "Christian Bourque a mis la table ce matin (hier) en livrant un discours bien senti. Il a brassé les bambous en démontrant que globalement, les Québécois sont victimes de leurs contradictions et leur méfiance au sujet des projets qui leur sont proposés et du changement en général. Il a mis le doigt sur une corde sensible qui a fait réagir fortement son auditoire. Puis, Paul Prévost a parlé de l'importance du développement local. Son discours s'articulait autour du fait que les citoyens doivent arrêter de chialer pour prendre leur avenir en main. Bref, ça a été très intéressant et surtout enrichissant", fait valoir Claire Bolduc, présidente de Solidarité rurale du Québec.

Le plan de réforme déposé comprend 18 recommandations en lien avec la prochaine phase de développement de la ruralité. "Notre avis est construit de la sueur des ruraux, de la sagesse des gens qui dessinent aujourd'hui ce que sera la ruralité de demain. À travers l'action de notre vaste coalition, nous menons une campagne de tous les instants pour revitaliser et développer nos communautés rurales. Ce que nous affirmons aujourd'hui, c'est que nous la poursuivrons encore et toujours. Car si des gains importants ont été faits depuis deux décennies, bien des défis sont toujours à relever. Il faut rappeler que nous sommes et serons toujours en campagne", indique Mme Bolduc.

Ainsi, ces propositions s'articulent autour de grands axes comme la décentralisation des pouvoirs vers les territoires et un développement socioéconomique mieux arrimé aux besoins des territoires, pour ne nommer que ceux-là. Laisser plus de place à chaque Municipalité régionale de comté (MRC) et créer un fonds de capital de risque voué à l'entrepreneuriat rural, ne sont que quelques-unes des solutions préconisées pour y parvenir.

Consultation

Au cours des deux dernières années, près de 2000 personnes ont pu faire valoir leur opinion au sujet de ce que devrait être le Québec rural de demain. Selon Mme Bolduc, cette vaste consultation permettra de faire le point sur l'avenir du monde rural en pleine effervescence. "Un homme m'a dit durant une soirée de consultation : "tu ne fais pas un riche avec quatre pauvres". Nous devons donc apprendre à mieux vivre ensemble, à collaborer tout en arrêtant d'être une société uniquement au "Je"", conclut la présidente de Solidarité rurale du Québec.

De nouveaux débats auront lieu au cours de la journée. L'auteur Michel Venne viendra faire un récapitulatif des réflexions, des débats et des discussions qui ont eu lieu au cours des derniers jours.



PHOTO JANICK MAROIS

La présidente de Solidarité rurale du Québec, Claire Bolduc et le ministre délégué aux Régions, Gaétan Lelièvre.







Une corruption déductible d'impôt



PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La Presse

MONTRÉAL — L'ingénieur Rosaire Sauriol a reconnu devant la commission Charbonneau que sa firme, Dessau, avait réclamé pendant des années des déductions d'impôt pour le financement illégal des partis et les cadeaux payés aux élus et fonctionnaires.

« Vous corrompiez du monde et c'était déductible d'impôt ! C'est pas juste les Montréalais, mais aussi les contribuables québécois et canadiens qui en ont fait les frais », s'est indigné Me Philippe Berthelet, qui représente la Ville de Montréal.

« Vous avez raison », a fini par admettre Rosaire Sauriol.

Le témoin, qui est le dernier ingénieur à détailler la collusion à Montréal devant la Commission, a été durement questionné tout au long de la matinée. Trouvant timides les excuses de l'ingénieur pour sa participation à la collusion, Me Berthelet lui a lancé que « ce n'est pas une erreur, c'est ignoble ce que vous avez fait ».

« Vous pouvez utiliser le langage que vous voulez », a simplement répondu Rosaire Sauriol.



PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE

Rosaire Sauriol a reconnu hier que sa firme Dessau avait réclamé pendant des années des déductions d'impôt pour le financement illégal des partis politiques.

Généreux cadeau d'anniversaire

La Commission a aussi entendu hier matin que la firme de génie Dessau ne s'est pas contentée de remettre un demi-million de dollars pour la caisse électorale d'Union Montréal: son vice-président, Rosaire Sauriol, confirme avoir offert en 2008 à Bernard Trépanier un cadeau de 5000 $ pour son 70e anniversaire.

Pendant des années, Rosaire Sauriol a remis annuellement de 50 000 $ à 75 000 $ au responsable du financement d'Union Montréal. En 2008, les « gens du développement » de Dessau contactaient leur patron, Rosaire Sauriol, avec une suggestion : pourquoi ne pas offrir un cadeau à Bernard Trépanier pour son 70e anniversaire ?

Même si l'homme n'était plus à Union Montréal depuis deux ans, n'avait aucun lien officiel avec la Ville de Montréal, la firme de génie a décidé de lui offrir un chèque-cadeau de 5000 $ d'une agence de voyages.

La pratique des cadeaux était fréquente dans les municipalités, a confirmé Sauriol. Dessau offrait des cadeaux « si la personne pouvait nous rapporter de la valeur... », a-t-il expliqué.

Dessau a aussi versé à partir de 2002 une somme de 10 000 $ par année à Bermax, compagnie de Trépanier, pour que celui-ci aide la firme de génie dans son « développement des affaires » à l'extérieur de Montréal.

Le prix de la collusion

Les affaires de Dessau étaient bonnes à Montréal. Entre 2002 et 2011, l'entreprise et ses filiales ont décroché pour tout près de 120 millions de dollars de contrats, dont 75 millions $ durant la période où le système de partage des contrats était en place. Les prix ayant chuté de 20 % depuis la fin de la collusion, on peut évaluer à 15 millions de dollars les sommes versées en trop à la firme de génie, selon les calculs de l'avocat de la Ville de Montréal.

« C'était un bar ouvert », s'est indigné pour sa part le procureur Gallant.

« On l'a fait, mais tout le monde l'a fait », s'est défendu Sauriol. Même après que la firme Tecsult s'est fait pincer en 2007 à faire des contributions illégales, l'ingénieur de Dessau reconnaît que les ingénieurs « n'ont pas eu peur » et ont continué leur stratagème pendant trois ans.

Rosaire Sauriol de la firme Dessau a fait face hier à un interrogatoire serré.



Entre 2002 et 2011, Dessau a décroché près de 120 millions $ de contrats, dont 75 millions$ durant la période de système de partage des contrats. « C'était un bar ouvert », s'est indigné le procureur Denis Gallant.

Autres témoins

En après-midi, deux autres témoins ont été entendus, sur les finances d'Union Montréal. L'enquêteur Guy Desrosiers a présenté une compilation des dons effectués depuis 2001. Pas moins de 84 % des dons étaient de plus de 100 $.

Après avoir maintes fois réclamé d'être entendu par la commission Charbonneau, le trésorier d'Union Montréal, Marc Deschamps, a maintenant l'occasion d'expliquer le financement du parti de l'ex-maire Gérald Tremblay. Le début de son témoignage — moins de 40 minutes — n'a toutefois pas permis d'en apprendre davantage.

La Voix de l'Est PARTOUT POUR VOUS !

Dans le cadre du Salon de la mariée et des gradués 2013,
***La Voix de l'Est* offrait un bon d'achat de 400 $ chez l'un des exposants.**



Sur la photo, Nathalie Choinière, directrice des ventes Le Plus *et cahiers spéciaux, la gagnante Johanne Riendeau, Diane Loignon et Marie-Hélène Loignon, propriétaires de Rita Fleuriste et organisatrices du Salon de la mariée et des gradués 2013.*

Salon de la Mariée de Granby et des Gradués 2013

3170707

La finale régionale d'Expo sciences s'ouvre

(PF) — Des élèves de quatre écoles secondaires de la commission scolaire des Hautes-Rivières participent aujourd'hui et demain à la finale régionale d'Expo sciences, qui a lieu à la polyvalente Marcel-Landry de Saint-Jean-sur-Richelieu. Près de 150 jeunes participent à cette compétition scientifique. Le public y est invité de 17 h à 19 h aujourd'hui et de 9 h à 15 h, samedi, tandis que la finale québécoise aura lieu à Saguenay à la mi-avril.

Deux personnes recherchées arrêtées

FARNHAM (KB) — Une histoire de voies de fait et une sortie de route ont permis aux policiers d'arrêter deux personnes recherchées en vertu d'un mandat d'arrestation. Les patrouilleurs se sont rendus sur les lieux d'un accident sur la route 104 à Cowansville, près de la rue Principale, vers 19 h 45 mercredi. Les trois occupants du véhicule ont été blessés. La passagère avant, qui ne portait pas sa ceinture de sécurité, est demeurée en observation à l'hôpital en raison de blessures à la tête. Le propriétaire du véhicule a reçu une contravention de 375 $ plus les frais puisqu'il était pas assuré. Son véhicule a été remisé. La passagère arrière était recherchée par les policiers. Elle a été arrêtée. Quelques heures plus tôt, vers 16 h 30, les agents sont intervenus pour une histoire de voies de fait à Farnham. Le suspect était lui aussi recherché en vertu d'un mandat d'arrestation pour une affaire de vol. Les deux individus devaient comparaître, hier, au palais de justice de Granby.

L'opposition veut voir Daniel Breton en commission parlementaire

QUÉBEC (LA PRESSE CANADIENNE) — L'ex-ministre de l'Environnement Daniel Breton est attendu par l'opposition devant une commission parlementaire qui doit faire la lumière sur une visite au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE).

Les députés libéraux et caquistes ont réussi hier à imposer à leurs collègues péquistes minoritaires une résolution pour convoquer M. Breton. Le leader parlementaire du gouvernement, Stéphane Bédard, n'a pas voulu dire si le député se conformera à cette invitation.

M. Bédard a cependant affirmé que l'ex-ministre, qui a démissionné dans la controverse l'automne dernier, a d'autres chats à fouetter.

« M. Breton a répondu à toutes les questions pendant des semaines, a-t-il dit. On n'a pas de temps à perdre avec des gens qui ne semblent pas intéressés au contenu, c'est de la diversion. » M. Bédard a exprimé le souhait que la commission n'ira pas jusqu'à user de son pouvoir de contrainte pour entendre M. Breton.

« J'espère que ce n'est pas le cas, a-t-il dit. S'il fallait que l'Assemblée nationale devienne un tribunal, ça irait bien mal. »

La semaine dernière, la commission parlementaire a entendu des commissaires du BAPE qui étaient présents lors de la visite de M. Breton dans leurs bureaux, l'automne dernier. L'ex-vice-président de l'organisme a notamment affirmé que cette rencontre avait été une source de malaise parmi les membres du BAPE.

Lors d'un point de presse, M. Breton a ensuite réagi en maintenant qu'il avait pris la bonne décision en se rendant les rencontrer. Il a aussi précisé qu'il n'avait pas demandé à son garde du corps de réclamer une liste des numéros de téléphone des commissaires.

L'ex-ministre, qui a démissionné par la suite à cause de loyers impayés, a précisé qu'il s'agissait plutôt d'une procédure de sécurité.

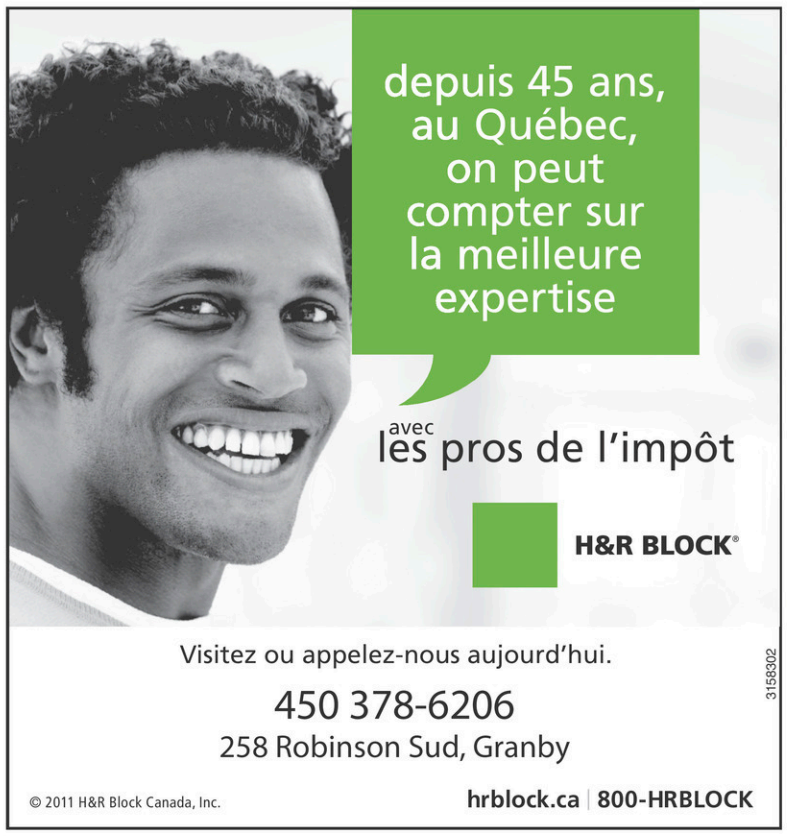


*L'offre de location-bail aux deux semaines pour une période de 60 mois pour un total de 130 paiements est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Accord LX manuelle 2013 neuve (modèle CR2E3DEL). Franchise de kilométrage de 120 000 km ; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 740 $ et taxe sur le climatiseur de 100 $ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF): 25 730 $, transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus. CR-V LX 2013 neuf (modèle RM3H3DES) franchise de kilométrage de 120 000 km ; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 740 $ et taxe sur le climatiseur de 100 $ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF) : 27 730 $, transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le constructeur et valides sur les véhicules en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. † Une initiative de l'AOLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdelair.org. † L'offre de location-bail aux deux semaines pour une période de 60 mois pour un total de 130 paiements est faite par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2013 neuve (modèle FB2E2DEX). Franchise de kilométrage de 120 000 km ; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 $ inclus. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF) : 18 935 $, transport et préparation inclus. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offres valides seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offres d'une durée limitée sujettes à changement sans préavis par le constructeur et valides sur les véhicules en inventaire. Photo à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. * Aucun achat requis. Pour participer, il suffit de faire l'essai routier d'une Civic 2013 entre le 1er mars et le 30 avril 2013. Concours réservé aux personnes majeures résidant au Québec qui détiennent un permis de conduire valide. Tirage le 1er mai. Croisière d'une semaine pour deux personnes d'une valeur approximative de 8 000$, incluant 2 000 $ d'argent de poche. Certaines restrictions s'appliquent. Règlement complet au www.civic15ans.ca. ‡ Une initiative de l'AOLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le www.faitesdelair.org.



LES GRANDS CONCERTS DESJARDINS

L'offre culturelle s'enrichit





MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — L'offre culturelle régionale vient de s'enrichir d'un nouvel élément alors que le Palace produira une série de dix concerts annuellement au cours des trois prochaines années à l'église Notre-Dame. Les Grands Concerts Desjardins mettront l'accent sur la musique classique, sans dire nécessairement non au populaire.

La Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska investit quelque 90 000 $ dans le projet. Le premier événement aura lieu le 26 avril alors que la soprano Marie-Josée Lord, accompagnée de l'Orchestre de chambre de Longueuil dirigée par Marc David, fera résonner sa voix puissante dans l'église de la rue Principale.

Marie-Josée Lord n'en sera pas à sa première présence chez nous. En décembre 2011, elle avait chanté à l'occasion du concert de Noël de la Fondation de l'hôpital de Granby. Et elle avait fait un malheur.

Le chef Marc David, lui, n'est rien de moins qu'un habitué de la scène granbyenne. On ne compte plus le nombre de fois où son Orchestre symphonique de Longueuil a joué chez nous, principalement aux concerts de la Fondation de l'hôpital de Granby.

Des « valeurs sûres »

« Ce sont des valeurs sûres, lance Placide Rodrigue, un de ceux qui travaillent à la programmation des Grands Concerts Desjardins. On parle d'artistes appréciés qui ont la cote auprès du public d'ici. »



PHOTO FOURNIE PAR LES DISQUES ATMA

Marie-Josée Lord, accompagnée par l'Orchestre de chambre de Longueuil, inaugurera les Grands Concerts Desjardins.

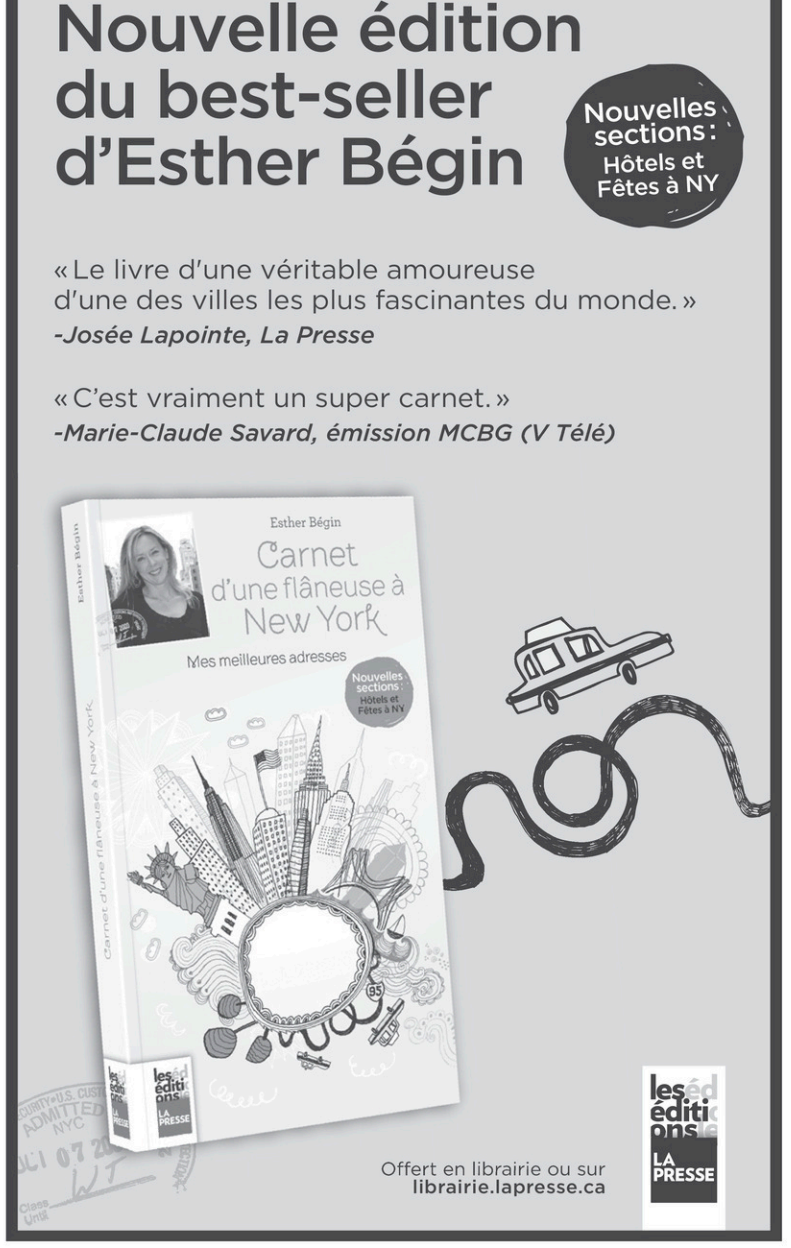
Celui qui a justement été à la direction artistique d'une tonne de concerts au profit de la Fondation de l'hôpital de Granby est heureux en pensant « que les amateurs de belle musique auront une occasion supplémentaire de se divertir chez eux ».

« Aller faire un tour du côté de Montréal ou de Sherbrooke, c'est bien, mais j'aime l'idée qu'on ait ce genre de concerts chez nous, à Granby. Le temps nous le dira, mais j'ai confiance que les gens vont embrasser le concept. »

Les billets pour le concert du 26 avril — et normalement pour ceux qui suivront — coûteront 40 $. Les aînés (20 $) et les étudiants (10 $) seront toutefois privilégiés.

« Un des objectifs du projet est d'initier les gens du troisième âge, comme les plus jeunes, à la belle musique », précise Placide Rodrigue.

On devrait savoir d'ici le mois de mai quels seront les artistes invités pour les concerts qui seront présentés jusqu'en décembre.



Paul McCartney pourrait revenir au Québec cet été

QUÉBEC (LE SOLEIL) — S'il semble clair que QuébéComm est en train de mettre la main sur les Rolling Stones, il semble tout aussi évident que le Festival d'été de Québec (FEQ), par le truchement de sa filiale 3e, tente de ramener Paul McCartney en ville. L'ex-Beatle a annoncé mercredi que sa tournée intitulée *Out There!* débutera le 22 juin, en Pologne.

Une source a indiqué au *Soleil* que 3e avait déposé une offre à l'équipe de Sir Paul ; une autre a soutenu que le dossier cheminait rapidement. L'ex-Beatle pourrait revenir sur les Plaines au lendemain du Festival d'été, peut-être autour du 20 juillet — un scénario semblable à celui de Roger Waters l'an dernier, donc.

Ainsi, le FEQ aurait toujours ses installations en place pour accueillir la vedette, mais à l'occasion d'un spectacle payant. Cette visite surviendrait cinq ans après celle qui avait souligné en musique les 400 ans de la ville de Québec.

Au FEQ, on s'est contenté de dire qu'on ne commenterait pas et qu'il n'y avait pas d'informations nouvelles sur le sujet.

De son côté, Sir Paul n'a confirmé que deux dates : Varsovie, le 22 juin, et Vienne, le 27 juin. Le musicien favorisera les villes qu'il n'a encore jamais visitées. Le spectacle se veut un voyage à travers le vaste répertoire du créateur, comprenant autant des titres des Beatles que ses années au sein de Wings ou en solo.

Pour l'accompagner, le chanteur sera entouré de Paul « Wix » Wickens (claviers), Brian Ray (basse, guitare), Rusty Anderson (guitare) et Abe Laboriel Jr. (batterie).

L'enquête préliminaire de Magnotta suspendue jusqu'au 8 avril

MONTRÉAL (LA PRESSE) — Quatre personnes d'Ottawa ont clos, hier matin, le défilé de témoins à l'enquête préliminaire de Luka Rocco Magnotta. L'homme de 30 ans est accusé du meurtre de Lin Jun et d'outrage à son cadavre.

L'audience a commencé avec le témoignage de la détective Chantal Pombert et s'est poursuivie avec ceux de Geneviève Benoît, inspectrice en matière de sécurité de Postes Canada, de Genny Byrne, responsable des opérations politiques pour le Parti conservateur du Canada, et de Theresa Kelm, détective à Ottawa.

La Couronne a fait entendre 25 témoins pendant la première phase de l'enquête préliminaire, qui a débuté le 11 mars. L'exercice est maintenant suspendu et reprendra le 8 avril. La Couronne fera alors entendre un ami de Lin Jun, ainsi que des témoins de Vancouver et d'Europe.

Seul l'ami de Lin Jun devrait témoigner en personne. Les autres témoigneront par vidéoconférence. Les services d'interprètes seront requis.

Assis dans le box vitré, Magnotta semblait suivre les témoignages avec une certaine attention, hier. La petite salle d'audience était encore remplie au maximum de sa capacité.

Rappelons que le cadavre de Lin Jun a été découvert le 29 mai dernier. Selon l'acte d'accusation, l'étudiant chinois de 33 ans aurait été tué quatre jours plus tôt. La famille de la victime est venue de Chine pour assister à l'enquête préliminaire.

Matricule 728 : le SPVM veut le matériel de Radio-Canada

MONTRÉAL (LA PRESSE) — Radio-Canada doit remettre au SPVM les enregistrements réalisés le 2 octobre dernier, lors de l'intervention policière impliquant le matricule 728 sur la rue Papineau.

C'est ce que le juge de la Cour supérieure André Vincent a décidé, cette semaine. Le SPVM disait avoir besoin de ces enregistrements pour parfaire son enquête sur les allégations de brutalité policière et de tentative de fabrication de preuve impliquant la policière Stéfanie Trudeau.

Le juge Vincent a toutefois décrété que Radio-Canada n'a pas à remettre l'intégrale d'une entrevue réalisée avec une femme, Catia Moreau, qui disait avoir assisté à des manigances pour changer le rapport de police.

Rappelons que l'incident du 2 octobre avait débuté par une intervention pour une infraction à un règlement municipal, soit la consommation d'une bière sur la voie publique, devant le 4381 rue Papineau.

L'intervention avait rapidement dégénéré et s'était soldée par l'arrestation de plusieurs individus pour entraves et voie de fait contre un agent de la paix. Certaines des personnes visées avaient filmé la scène avec leurs portables. L'agente Trudeau avait aussi été enregistrée à son insu, alors qu'elle tenait des propos crûs et choquants.







ÉVASION EN HÉLICOPTÈRE

Un des accusés avait donné un faux nom

DAVID SANTERRE
La Presse

SAINT-JÉRÔME — Comme si l'affaire n'était pas déjà assez rocambolesque, un nouveau rebondissement est survenu dans l'histoire de l'évasion de prison en hélicoptère de dimanche dernier alors que la Sûreté du Québec vient de découvrir qu'un des accusés s'est présenté sous une fausse identité.

Lundi, avec les fugitifs Benjamin Hudon-Barbeau et Dany Provençal, les deux pirates de l'air présumés qui ont détourné un hélicoptère à la pointe d'une arme pour évacuer les détenus ont aussi été mis en accusation.

Sur la dénonciation contre le quatuor, un document judiciaire rédigé par la Direction des poursuites criminelles et pénales, un de ces pirates était identifié comme étant Yagé Beaudoin, 23 ans, un jeune homme sans casier judiciaire.

Cet accusé ne possédait aucun document permettant de l'identifier lors de son arrestation, et il a indiqué aux policiers s'appeler Yagé Beaudoin, et il a fourni des informations sur son âge qui semblaient plausibles.

Au lendemain de la comparution, lors d'une procédure qui s'appelle le bertillonnage, au cours de laquelle les accusés ont dû fournir leurs empreintes digitales, le jeune homme a annoncé que Yagé n'était pas son vrai prénom. Une volte-face possiblement due au fait que contrairement à ce que l'on croyait alors, il possède un casier judiciaire et la prise d'empreintes aurait révélé sa véritable identité.

Il a ainsi fourni un nouveau nom que la Sûreté du Québec refuse de dévoiler pour le moment, car il reste à être confirmé en vertu du résultat de la prise d'empreintes. La police ne dispose toujours pas de documents permettant de l'identifier formellement.



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

Arrestation de l'un des hommes évadés du centre de détention de Saint-Jérôme, dimanche dernier.

Entrave

Il se pourrait que Yagé soit en fait le prénom du frère de l'accusé, et que son nom de famille soit bel et bien Beaudoin. Si cela s'avérait, contrairement à ce que l'on avançait au départ, l'accusé posséderait alors un petit casier judiciaire et aurait quelques années de plus que 23 ans.

Il sera accusé en lien avec ce mensonge allégué lors du retour en cour des quatre accusés, le 16 avril prochain au palais de justice de Saint-Jérôme. Il pourrait être accusé d'avoir fourni une fausse identité et d'entrave à la justice.

Vingt-cinq chefs d'accusation pèsent déjà contre le quatuor, dont celui de détournement d'un aéronef et d'enlèvement du pilote Sébastien Foray. Ils sont aussi accusés d'avoir possédé et braqué deux armes à feu de calibres 9 mm et 38 mm, alors qu'ils auraient tiré sur des policiers qui les pourchassaient dans le secteur de Chertsey, dans Lanaudière.

Concours La Voix de l'Est

À gagner

deux paires de billets pour

David Usher



Retournez ce coupon d'ici le jeudi 4 avril, 14 h, à :
La Voix de l'Est, Casier 263, 76, rue Dufferin, Granby, J2G 9L4

Concours La Voix de l'Est DAVID USHER

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Tél. : _____

Question d'habileté : 8 + 8 = _____

Pour une chance de plus, participez sur Internet : lavoixdelest.ca

Deux gagnants remporteront une paire de billets pour David Usher, d'une valeur de 80$. Le spectacle a lieu le 11 avril 20 h, à La Maison de la Culture de Waterloo. Le tirage aura lieu le 4 avril à 14h30 au journal. Le nom des gagnants sera publié dans *La Voix de l'Est*, le 5 avril. Règlements disponibles à *La Voix de l'Est*.

3165703

BAISSE DU TAUX DE REMBOURSEMENT DES MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

Une « menace » pour la production, disent les fabricants

LA PRESSE — Le gouvernement du Québec entend imposer un nouveau tour de vis financier aux fabricants de médicaments génériques, qui menacent en contrepartie d'interrompre la production de certains produits dont la rentabilité serait ainsi compromise.

La baisse à venir du taux de remboursement prévu dans le cadre du régime d'assurance public, qui s'inspire d'une récente décision de l'Alberta, a été confirmée par le cabinet du ministre de la Santé, Réjean Hébert.

« C'est certain que ça va avoir un impact sur l'approvisionnement de certains produits », prévient Daniel Charron, directeur pour le Québec de l'Association canadienne du médicament générique (ACGM).

Il est encore trop tôt pour déterminer l'impact précis des changements à venir, note le porte-parole, qui s'attend à ce que chaque entreprise passe en revue les médicaments offerts pour analyser leur rentabilité à la lumière du nouveau taux.

Le gouvernement albertain a annoncé dans son dernier budget qu'il entendait réduire, à compter du 1er mai, le taux de remboursement des médicaments génériques de 35 % à 18 % du coût du médicament d'origine breveté.

La Loi sur l'assurance médicaments du Québec précise que le prix demandé par les fabricants dans le cadre du régime public ne doit pas être supérieur à tout prix de vente consenti « en vertu des autres programmes provinciaux d'assurance de médicaments ».

« Les fabricants ont l'obligation réglementaire d'offrir le meilleur prix en vertu du règlement sur la reconnaissance des grossistes et des fabricants. Donc, s'il y a baisse de prix [en Alberta], le Québec va en bénéficier », a déclaré dans un courriel Ariane Lareau, porte-parole du ministre Hébert.

Elle assure que la baisse s'appliquera « le plus rapidement possible » après que l'Alberta aura mis sa diminution en vigueur.

Colère des fabricants

Le gouvernement québécois a déjà suscité l'ire des fabricants de produits génériques en 2010 en annonçant sa décision de réduire le taux de remboursement de 54 % à 25 % du coût des médicaments d'origine, pour emboîter le pas à l'Ontario. La mesure devait permettre au gouvernement d'économiser 164 millions par année.

Pharmascience, qui emploie 1300 personnes au Québec, avait alors menacé de réévaluer ses investissements et ses effectifs dans la province.

La baisse à venir du taux à 18 % est « dangereuse et représente une menace réelle quant à notre capacité comme industrie à continuer d'assurer le développement, la production et l'approvisionnement de médicaments au pays », prévient Pierre Gaudreault, directeur de la division générique de l'entreprise.

Olivier Saint-Denis, vice-président exécutif de Laboratoire Riva, un autre fabricant de médicaments génériques établi au Québec, maintient aussi que certains produits devront être « discontinués » avec la baisse projetée du taux de remboursement.

Avec ces nouvelles réductions, « il est clair que l'industrie du médicament générique au Québec ne s'en va nulle part », affirme-t-il.

« Ce sont des écoles passerelles »

Diane De Courcy veut éduquer les enfants de militaires en français et non en anglais

MARTIN OUELLET
LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Des centaines de soldats francophones basés au Québec profitent de leur statut pour permettre à leurs enfants et leurs descendants d'intégrer le réseau scolaire anglophone, a soutenu hier la ministre Diane De Courcy.

Aux yeux de la ministre responsable de la Charte de la langue française, l'exemption accordée aux membres des forces canadiennes en matière linguistique est ni plus ni moins qu'une variante du système des écoles passerelles.

« Ils (les enfants des militaires) sont ici à l'école anglaise pendant trois ans. C'est une donnée objective, il s'agit d'écoles passerelles », a dit la ministre lors d'un court échange avec les journalistes à Québec.

Mme De Courcy veut fermer le robinet avec son projet de loi 14 qui revoit les dispositions de la loi 101, mais se bute à une opposition farouche de la Coalition avenir Québec (CAQ), déterminée à défendre l'exemption accordée aux militaires par le gouvernement de René Lévesque il y a 36 ans.

En 1977, l'exemption visait essentiellement à protéger le droit des enfants de militaires anglophones en séjour au Québec de poursuivre leurs études dans leur langue maternelle.

Or, cette concession de la loi 101 a été « détournée » avec le temps puisque ce sont aujourd'hui des parents francophones qui se prévalent de l'exemption, révèlent des données fournies par le ministère de Mme De Courcy en commission parlementaire.

Droit constitutionnel

Depuis octobre 2010, 376 demandes de militaires ont été déposées pour convertir l'exemption temporaire en droit permanent. Ce nombre excède les 296 demandes d'obtention de droit permanent présentées par les parents dont l'enfant a fréquenté une école passerelle.

Les écoles passerelles sont des établissements privés et non subventionnés anglophones qui permettent à des élèves francophones, après un « parcours authentique » coûteux de trois ans, d'accéder au réseau anglais subventionné.

Une fois obtenu, le droit constitutionnel de recevoir une éducation en anglais s'applique aux frères et soeurs de l'élève ainsi qu'à ses descendants.

Grâce à l'exemption, les militaires francophones peuvent acquérir ce même droit, sans avoir à débourser un sou, si leur enfant fréquente pendant au moins trois ans une école du réseau public anglophone.

Du reste, les renseignements fournis par Québec mettent aussi à mal l'argument selon lequel l'exemption profite aux militaires qui sont seulement de passage en territoire québécois.

En 2010-2011, 714 des 849 enfants de militaires qui fréquentaient l'école publique anglophone étaient originaires du Québec et une « majorité d'entre eux », indique-t-on sans donner plus de détails, termineront leur parcours scolaire au Québec.

« Campagne de propagande »

Pour l'opposition caquiste, le gouvernement péquiste se livre à « une campagne de propagande orchestrée du début à la fin » pour priver les militaires de leurs droits.

« C'est très tendancieux de nous faire croire que ce sont des écoles passerelles et que ces gens-là sont pratiquement de mauvaise foi en envoyant leurs enfants à l'école anglaise alors qu'ils sont des militaires », s'est insurgée la députée Nathalie Roy, porte-parole du deuxième groupe d'opposition pour la Charte de la langue française.

À ses côtés, son collègue Éric Caire a accusé la ministre de s'incliner devant l'aile « radicale » du Parti québécois.

« Je ne peux pas voir une autre explication. Ils veulent créer de la chicane avec Ottawa, un conflit autour du drapeau canadien », a dit le député de La Peltrie, une circonscription qui englobe la base militaire de Valcartier.

Si elle souhaite que son projet de loi 14 soit adopté, la ministre De Courcy devra abandonner ses visées sur les militaires, a menacé la CAQ, seule formation politique à pouvoir assurer une majorité des voix au gouvernement péquiste dans ce dossier.



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

La ministre De Courcy a déploré le « détournement » de l'exemption accordée aux enfants de militaires pour qu'ils intègrent le réseau scolaire anglophone.









MOTS MYSTÈRES

MM3843

VOYAGE EN FRANCE - Un mot de 7 lettres

AIX
ANNECY
AVRE
BAZOIS
CAEN
DIGNE
DOUBS
DRAC
EIFFEL
EMBIEZ
EPINAL
ERDRE
ESSONNE
ESTEREL
EVREUX
EZE
FOS
GIRONDE
GRENOBLE
GUYENNE
ILL
INDRE
JOUGNE
JURA
LANGRES
LASCAUX
LIMOGE
MANADE
MEIJE
MENDE
MENTON
NANCY
NANTES
NAPOLEON
NEVERS
NICE
NIEVRE
OGNON
OYONNAX
PAU
ROUEN
SAMBRE
SANARY
SAUMUR
SAVOIE
SENS
TECH
USSEL
UZES
VALENCE
VICHY
YEU
YONNE
YVETTE

E	L	E	R	E	T	S	E	S	S	O	N	N	E	P
T	X	X	F	N	L	E	I	D	E	P	I	N	A	L
T	U	A	A	O	I	B	C	O	A	R	O	U	E	N
E	A	N	S	E	M	C	O	H	Z	N	D	L	U	I
V	C	N	E	L	E	E	E	N	X	A	A	R	Z	E
Y	S	O	T	O	N	C	I	Z	E	I	B	M	E	V
U	A	Y	N	P	D	O	N	J	Z	R	A	N	S	R
E	L	O	A	A	E	O	N	E	E	N	G	I	D	E
Y	R	E	N	N	E	Y	U	G	L	U	S	S	E	L
N	C	D	S	E	M	I	I	B	O	A	A	A	I	A
F	E	E	N	E	V	R	F	J	S	U	V	M	L	N
O	N	A	N	I	O	E	U	F	M	R	O	B	L	G
S	N	T	C	N	A	R	R	U	E	G	I	R	N	R
D	O	H	D	R	A	C	R	S	E	L	E	E	R	E
N	Y	E	V	R	E	U	X	E	Y	R	A	N	A	S

Solution du dernier problème: **BLESSER**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Empailleur.
2 Porte extérieure d'une maison – Prisonnier.
3 (S')affaiblir – Patron des orfèvres.
4 Attire les voleurs – Désavantager – Du verbe avoir.
5 Verticaux – Correction.
6 Dispense.
7 Sphère – Fautes.
8 Héroïne légendaire grecque – Convoi.
9 Divulgué – Sert à désigner.
10 Chant funèbre – Circulent à Paris.
11 Clarté – Distancé.
12 Crochets – Opinions.

Verticalement

1 Elle étudie la religion.
2 Différent – Enroulées en spirale.
3 Chiffres romains – Déchaînés.
4 Cantonné – Sanctifiée.
5 Atteinte – Bases de départs.
6 Du verbe être – Expérimentation.
7 Devenir moins fréquent (v. pr.) – Héros de Spielberg.
8 Mis en mouvement – Raconte.
9 Islande – Importante.
10 Immondes – Grottes.
11 Percent – Volume.
12 Met en vente – Toiles imperméables.

■ **SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO **3842**

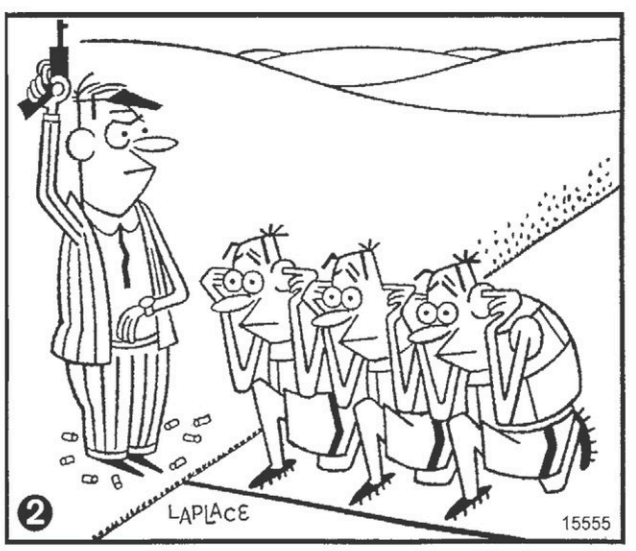
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	V	I	R	G	U	L	E	■	O	T	E	S
2	E	M	E	U	S	■	L	I	T	O	T	E
3	R	■	T	I	E	D	E	■	A	R	A	C
4	B	L	E	D	■	O	M	B	L	E	■	R
5	E	U	N	E	C	T	E	■	G	E	R	E
6	U	S	T	E	R	■	N	O	I	R	E	T
7	X	I	I	■	A	N	T	E	E	■	P	■
8	■	T	S	U	B	A	■	U	■	M	E	T
9	B	A	S	E	E	■	A	F	F	U	T	E
10	R	I	A	L	■	O	S	S	E	L	E	T
11	I	N	N	E	I	T	E	■	R	O	U	E
12	E	S	T	■	V	E	R	D	A	T	R	E

MC3843

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2					■							
3								■				
4			■						■			
5						■						
6		■		■						■		■
7						■						
8					■						■	
9							■					
10							■					
11								■				
12						■						

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.





SOLUTION
1 Chevelure du starter complétée. **2** Veste plus haute sur la nuque du starter. **3** La rayure sur le pan gauche de la veste. **4** Une doulle déplacée devant le starter. **5** Genou droit du sprinter de gauche plus long. **6** L'oreille du sprinter du milieu non indiquée. **7** Le genou gauche du sprinter de droite est moins gros. **8** Dossard complété sur le dos du sprinter de droite.

PARTICIPEZ AU
DÉFI
TÊTES RASÉES
leucan
tetesrasees.com
Montérégie
RELEVEZ LE DÉFI
450 378-5509
ou 1 866 378-5509
tetesrasees.com

Jeux22_mars_13

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

	6	4	3			7		2
5			6					
7	4			9		2	8	
		3				1		
					8			6
		7	8		6			
3		8			2	5		
		2				9		

Niveau de difficulté : MOYEN 2335

Solution du dernier sudoku

4	8	2	3	7	9	5	6	1
5	6	7	1	2	4	9	3	8
9	3	1	5	6	8	4	7	2
2	4	8	6	9	3	1	5	7
1	9	5	4	8	7	3	2	6
3	7	6	2	1	5	8	4	9
6	1	3	8	5	2	7	9	4
7	2	4	9	3	1	6	8	5
8	5	9	7	4	6	2	1	3

Par Fabien Savary 2334

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

Image inédite du Big Bang

PARIS (AFP) — Lancé en 2009 sur les traces de la toute première lumière émise après le Big Bang, le satellite européen Planck a dévoilé hier l'image la plus précise jamais réalisée de l'Univers dans sa prime jeunesse, lui donnant au passage un coup de vieux de 80 millions d'années.

« C'est un pas de géant dans la compréhension des origines de l'Univers » qui serait né il y a 13,82 milliards d'années, s'est félicité le directeur général de l'Agence spatiale européenne (ESA), Jean-Jacques Dordain, en présentant les premiers résultats de Planck à Paris.

« Les données de Planck corroborent de façon spectaculaire l'hypothèse d'un modèle d'Univers relativement simple », plat et en expansion, tel que décrit par la théorie standard du Big Bang, résume l'ESA. Certes, cette carte « ressemble un peu à un vilain ballon de rugby ou à une oeuvre d'art moderne, mais je peux vous assurer que certains scientifiques auraient pu échanger leurs enfants contre cette image », a lancé George Efstathiou, astrophysicien à l'Université britannique de Cambridge.

Car « il s'agit d'une image de l'Univers tel qu'il était 380 000 ans après le Big Bang » seulement, lorsque sa température frisait les 3000 °C, a-t-il souligné. Avant cela, l'Univers était si chaud qu'aucune lumière ne pouvait s'en échapper. Planck a donc capturé, sur l'intégralité du ciel, la trace fossile des tout premiers photons (grains de lumière) qui ont jailli dans le cosmos, voyageant pendant plus de 13 milliards d'années pour nous parvenir.

Le rayonnement de fond cosmologique (CMB) présente d'infimes fluctuations de température qui correspondent à des régions de densité légèrement différente, des « grumeaux » de matière qui portent en eux le germe de toutes les étoiles et galaxies que nous connaissons aujourd'hui.

Globalement, cette première vague de données (500 milliards de mesures combinées) confirme « de façon éclatante et avec une précision inégalée le modèle cosmologique standard », fournissant du même coup une connaissance plus fine des ingrédients de la « recette cosmique ».

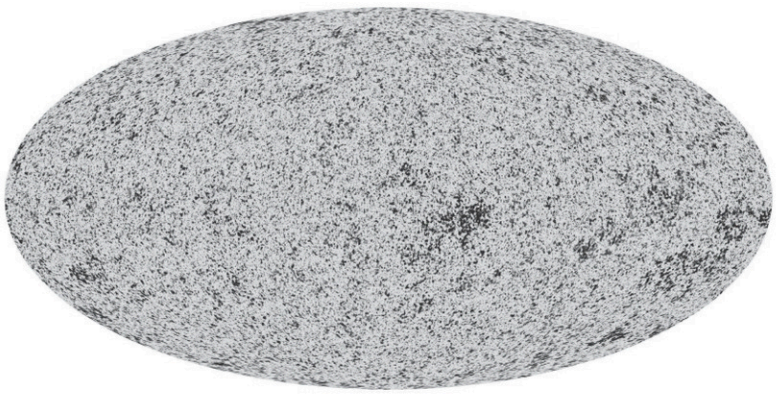


PHOTO AFP

Cette carte « ressemble un peu à un vilain ballon de rugby ou à une oeuvre d'art moderne, mais je peux vous assurer que certains scientifiques auraient pu échanger leurs enfants contre cette image », a lancé George Efstathiou, astrophysicien à l'Université de Cambridge.

BONNE FÊTE

Joyeux anniversaire de naissance à: Cécile Demers-Archambault, Roxton Falls; Sylvain Roger, Farnham; Audrey Lemieux, St-Césaire; Carl Lapointe, Granby; Rita Fontaine, Granby; Roch Daudelin, Dunham; Denise Nadeau, Granby; Denis Dalpé, Bedford; Lise Mandeville, Waterloo; Jean-Sébastien Deschambault, Granby; Sylvain Blanchette, Granby.

Me Hélène M. Goyette
Notaire et conseillère juridique



Native de notre belle région et y pratique depuis bientôt 30 ans.

Bien implantée à Granby et Bromont depuis 1995, toujours aux mêmes adresses.

Spécialiste du droit immobilier et du droit de la construction pour les nouveaux projets domiciliaires.

Pratique également dans les domaines des successions, des testaments et mandats, ainsi que du droit des affaires.

N'hésitez pas à communiquer avec moi

89, rue Champlain Bromont Qc J2L 3A6 | Tél. : 450 777 2244
1050, rue Principale Granby Qc J2J 2N7 | Téléc. : 450 777 5623

NOUVELLE RUBRIQUE
C'est à ton tour
450 375-8888
La Voix de l'Est



Évelyne Mailloux
propriétaire
11 ans d'expérience
Beauté Physik

PRIX COMPÉTITIFS SUR LASER
• LASER et IPL lumière pulsée
• COUPEROSE
• TACHES PIGMENTAIRES
• RAFFERMISSEMENT DE LA PEAU
• POINTS RUBIS
HOMMES ET FEMMES
3176214
OUVERT LE DIMANCHE
112, RUE FABI, GRANBY
450 372-9747
LONGUEUIL : 438 394-9747

PAIEMENT DE VOTRE ABONNEMENT EN LIGNE

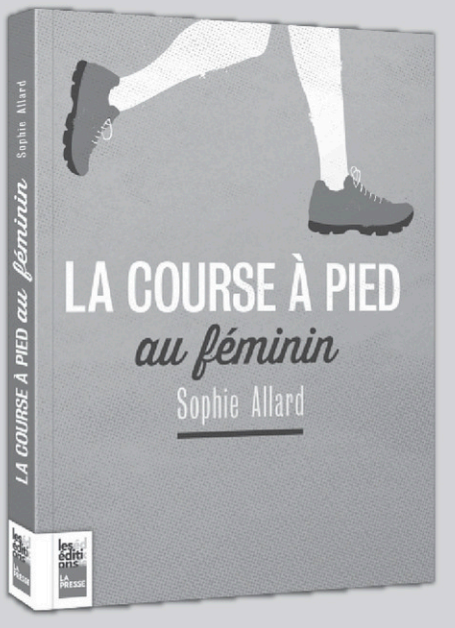


Il est maintenant possible de régler votre facture d'abonnement à *La Voix de l'Est* en visitant le site Internet de votre institution financière.

Institutions financières participantes:
Banque Nationale
Caisses Desjardins
Banque Royale
Banque TD
Banque Scotia

Pour l'ensemble des abonnés de *La Voix de l'Est*, il est aussi possible de payer son abonnement en visitant: www.cyberpresse.ca/abonnement

La Voix de l'Est
2815791



UN GUIDE COMPLET POUR TOUTES LES COUREUSES.

/ LaCourseAPiedAuFeminin

Offert en librairie ou sur librairie.lapresse.ca

les éditions LA PRESSE



À l'écoute
de vos besoins

3 1/2 - 4 1/2 et 4 1/2 verrière

Confort, sécurité, détente, loisirs, ascenseurs, stationnement intérieur / extérieur, aspirateur central, salles d'activités, potager, piscine intérieure d'eau salée, billard, salon de coiffure et plusieurs inclus.

Éligible au crédit d'impôt pour les personnes de 70 ans et plus.

Logements pour personnes retraitées actives

310, rue Denison Ouest, Granby

Réservez sans tarder.

SUR RENDEZ-VOUS 450 375.9703

RIALTO

Vous êtes au cœur de tout !



Salle à manger ouverte au public

dès 11 heures du lundi au vendredi.

Repas du midi à partir de

8.95$

Réservation de groupes

Studios et 2 1/2 incluant repas et buanderie **3 1/2 - 4 1/2 avec ou sans repas**



RÉSIDENCE PRIVÉE CERTIFIÉE

Service personnalisé, ambiance chaleureuse et familiale

- Soins de qualité axés sur le maintien de l'autonomie
- Personnel qualifié à l'écoute de vos besoins
- Assistance de préposées 24h, dispositif d'appel d'urgence
- Autres services sur demande – Loi 90
- Calendrier d'activités variées
- Cinéma, d'activités, foyer, terrasse, balançoires
- Salle à manger service aux tables, excellents repas équilibrés
- Entretien ménager à toutes les semaines
- Salle de bain adaptée avec vaste douche
- Stationnements intérieur et extérieur

NOUVEAU

- **Unité de convalescence**

Éligible au crédit d'impôt pour les personnes de 70 ans et plus.

3043062







Réservez sans tarder SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT • 402, rue Principale, Granby 450 375-0050

Petites annonces

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30*

450 375-8888 | 450 375-VENDU
classees@lavoixdelest.ca

CVENDU.ca
Le site des petites annonces de
La Voix de l'Est

* Avant 16 h pour parution le lendemain. Le vendredi avant 16 h pour parution dans *Le Plus* ou pour le spécial Trio Média.

POUR DES RÉSULTATS...
lors de vos transactions immobilières

BERNARD EST LÀ !



CELL.: 450 521.7211
B.ROUSSELLE@VIDEOTRON.CA
ROYAL LEPAGE Avantage
3154663

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16 h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16 h pour être corrigée ou annulée.

386139V



1843
Logements d'immeubles vendus depuis 2000

Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière
3096916

AVIS
À NOS ANNONCEURS

La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.

2759540

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

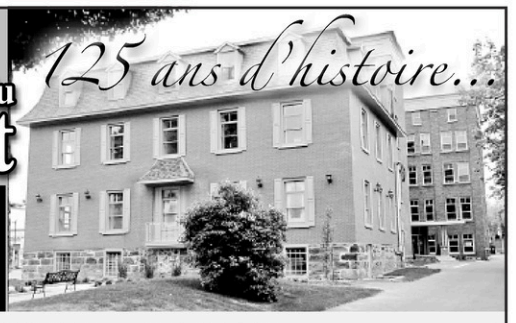
BUNGALOW 299 Simonds Sud à Granby, libre 1er juillet, s-sol ¾ fini. Aussi à vendre jumelés, 120 et 122 Marie-Hélène à St-Alphonse-de-Granby, un libre 1er juillet.
450-375-5699 ou 450-525-5700.

102 PROPRIÉTÉS À REVENUS

TRÈS RARE, parc de maisons mobiles, revenus 100,000$, perte de loyer 0%, taux d'innoccuaption 0%, 550,000$. En bas de l'éval. Région de Granby. Comptant requis 450,000$, pour investisseurs sérieux seulement, curieux ou non-solvable s'abstenir. 450-546-4282.

107 CONDOS À VENDRE

Les Lofts du Couvent



PORTES OUVERTES
le samedi
23 mars,
de 13 h à 16 h

LOFT EXCEPTIONNEL À VENDRE

- 1000 pi ca
- 2 murs de brique
- Plafond de 11 pi
- Planchers bois franc
- Style contemporain
- Terrasse au toit
- 2 stationnements ext.
- ***À VOIR ABSOLUMENT !***



LOFTS du COUVENT
232 Principale #101, Granby
Mathieu Tardif, prop. • 514 993-1414

DOIT ÊTRE VENDU, FAITES UNE OFFRE !

3173493

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

2½ meublés, chauffés, éclairés, près hôpital, 359 boul. Leclerc près Rita Fleuriste, 460$. Imm. ou avril. 450-360-9889

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

505 rue St-Antoine à Farnham, très grand 3½, dans duplex, libre 1er avril ou après, chauffé, éclairé, 525$/mois. Grand balcon, ruisseau, endroit tranquille, pour pers. sérieuse, enquête financière demandée. 450-293-5604.

À WATERLOO, 5½ au 2e étage, 550$/mois. 4½ au 1er étage, 530$/mois. 3½ au 2e étage, 380$. 4½ au 1er étage, 435$/mois. 5½ au 2e étage, 535$. Grand 7½ au 1er étage, 675$, chauffage à l'huile. Tous libres 1er juillet.
Pas de chien. ☎ 450-372-4522, répondeur.

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

NOTRE-DAME-DE-STANBRIDGE, superbe app. 100% rénové, cuisine / salle de bain neuve, très grand 4½ à partir de 520$/mois. Très grand 5½ à partir de 595$/mois, libres à partir d'avril. 514-603-9773.

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3½ SEMI-MEUBLÉ, ET 4½
50 ans et plus. Info: 450-775-5310.

107 CONDOS À VENDRE

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

4½ au *589 de l'Iris,* 1200 pi.ca., 1er juillet, 699$ par mois. 450-360-9889

4½ CONDO, RUE TRÉPANIER, constr. 4 ans, très spacieux, air climatisé, grand rangement au s-sol, 795$/mois. ☎ 450-830-0246

GRANDS 4½ et 3½ paisibles, éclairés, très propres, bal. centrale, intercom, remise. 1er juin & juillet. 450-378-7263, 450-531-4265

GRANDS 4½, très propres, au 1er, 2e, 3e, bien éclairés, libres mai et juillet, locker int./ext. 369 Massé et 759 Bussières. 450-776-2648

158 MAISONS À LOUER À GRANBY

246 CHEMIN RENÉ, belle maison avec garage à louer, 3 c.c., réf. et enq. de crédit, libre 1er juillet ou avant. 450-375-4226.

161 CHAMBRES ET PENSION

NOUVELLE ADMINISTRATION
RÉSIDENCE ST-ANTOINE
Vous offre belles chambres ou studios entièrement rénovés, belle luminosité. Pour personnes âgées autonomes et semi-autonomes. Repas inclus. **Pour rendez-vous: 450-378-6374,** demandez Mme Chonière.

202 ARGENT À PRÊTER

PRÊT D'ARGENT
500 $ et + / Aucun dossier de crédit refusé
SIMPLE, RAPIDE ET CONFIDENTIEL
1 877 963-4848
www.pretdirectnet.com
PrêtDirect net
3064186

205 SERVICES FINANCIERS

" CONSOLIDEZ VOS DETTES " en 1 paiement / mois selon votre budget. Pour carte de crédit, Hydro, impôt, agences de recouvrement, saisies, etc. Groupe GPC. 7j/7, 8h à 19 h. Sans frais 1-877-441-2330

351 ESCORTES

★★★ A1 ROMANCE ENR. ★★★
NOUVEAU : MASSAGE À L'HUILE
7/7 - 24/24. Reçoit/Déplace. **Engageons. différentes nationalités. 450-405-4902**

MARILOU, femme simple, disponible tous les vendredis et dimanches et après 6 h tous les soirs. 450-521-5799

353 MASSAGES

SANDRA ✤ 450-577-5898
De jour: à 5 min. de l'autoroute, de soir: sur rendez-vous, au centre-ville

BELLE CHINOISE POUR VOTRE DOUX MASSAGE SENSUEL +. 7/7. 450-361-1718

NYKKY, blonde 38DD, lingerie reçoit pour massage sur table et plus. Prend tout son temps pour toi. VIP classe, 7/7, 7h a.m. à 22h (à 20 min.de Granby). 450-773-3542

POUR UN MOMENT DE PLAISIR ALEXIA, 450-525-7804

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE
CYBERPRESSE.CA/EE

403 SERVICES OFFERTS

DÉMÉNAGEMENT
RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL
LOCAL OU LONGUE DISTANCE.
Prix spéciaux pour petits déménagements.
À l'heure ou à forfait. Ass.-responsabilité.
450-777-7565 ou 450-360-9550

406 SERVICES D'IMPÔT

406 SERVICES D'IMPÔT

2012 PRÉPARATION DE VOTRE RAPPORT D'IMPÔT 2012

- Impôt de particulier
- Revenus de loyers
- Impôts de compagnies T2 et CO.17
- Informatisé
- 28 ans d'expérience

- Transmission électronique TED
- Service rapide, personnalisé, confidentiel

PRIX FIXE: - Célibataire (prov. et féd.)
- Couple (prov. et féd.)

Communiquez avec
M. Marc Nadeau 450 375-4611
622 St-Hubert, Granby
Du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
Aucun rendez-vous nécessaire
3121460

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE SUÉDOIS, DÉTENTE OU THÉRAPEUTIQUE
SYLVIE 450-521-4362

D'autres annonces de la rubrique 414 à la page suivante.

451 PERSONNEL DEMANDÉ

CANTINE RICHARD
CHERCHE CUISINIER(E)
à temps plein soir et week-end
Présentez-vous avec votre CV au 406 Denison Ouest à Granby ou tél. Karine au 450-378-9335.

CANTINE RICHARD
cherche un **LIVREUR**
à temps partiel, soir et week-end
Présentez-vous avec votre CV au 406 Denison Ouest à Granby ou tél. Karine au 450-378-9335.

CHAUFFEUR DE TAXI demandé, possédant "pocket number", cours pour pers. adaptée, connaître Granby. Jeudi le soir, vendredi, samedi et dimanche la nuit. 450-372-6464

HYUNDAI COWANSVILLE recherche
REPRÉSENTANT(E) des VENTES
• Avec expérience • Bilingue
Salaire très avantageux
possibilité de 85 000 $ / an
Pierre Bernard 450 266-3000
3173329

451 PERSONNEL DEMANDÉ

CHAUFFEUR CLASSE 1 avec expérience Canada et USA 75% (Nouvelle Angleterre). Transport flatbed. Anglais fonctionnel. Entreprise situé au Mont St-Grégoire Envoyez CV par fax : 450-347-5541 Courriel : transportpnormandin@hotmail.com

CHERCHE FEMME pour garder et faire la cuisine pour famille d'accueil, du vendredi 9h a.m. au lundi 9h a.m. Une fin de semaine sur 2, doit être disponible pour coucher sur place.
Info: 450-770-9960

LA RÔTISSERIE AU COQ
est à la recherche de
LIVREUR(EUSE)
à temps partiel disponible sur les heures de dîner et de souper.
Faites parvenir votre c.v. au 777, rue Principale, Granby J2G 2Y6
Télécopieur: 450-378-1274

406 SERVICES D'IMPÔT

451 PERSONNEL DEMANDÉ

COMPLEXE ST-JACQUES
est à la recherche de
PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
POUR POSTE DE NUIT
Avec expérience. Doit posséder les cours PDSB - RCR, la loi 90 en règle. 24 / 32 h, une fin de semaine sur deux.
Salaire à partir de 12.50$/heure.
Envoyer c.v. par courriel cl.immeubleslandry@videotron.ca ou par fax: 450-372-9809 ou se présenter au 345 St-Jacques, bureau 100, à Granby.

Recherche **MÉCANICIEN** permanent à temps plein, avec minimum 5 ans d'expérience en mécanique générale automobile. Avantages sociaux. Bannière Unipro, secteur Bromont.
Info : Martin 450-263-0558 ou courriel : levesqueperformance@videotron.ca

Restaurant Med Pizza à Farnham, nous recherchons LIVREUR. 450-337-1900 ou se présenter au 236 Principale Est à Farnham.

Salon de coiffure et d'esthétique
Recherche ***COIFFEUR(SE)*** avec expérience
Aussi ***TECHNICIENNE EN POSE D'ONGLES.***
Ambiance chaleureuse - Équipe dynamique
☎ 450-531-2512

SUSHI SHOP
BROMONT
recherche
EMPLOYÉ(E)S
à temps plein,
disponibles soir (16 à 20h) et fin de semaine.
Se présenter avec CV au :
130, boul. Les Carrefours à Bromont.

414 CINÉMA

CINÉMA ÉLYSÉE de GRANBY

AMES VAGABONDES LES (G) 125
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Jeudi : 21h15.

AMOUR - Répertoire (13+) 127
Dimanche : 12h30, 21h35.

APPEL L' (13+V) 94
Jeudi : 21h20;
Vendredi au dimanche: 12h55, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20.
Lundi au mercredi : 19h15, 21h20.

ASSAUT SUR LA MAISON-BLANCHE (13+v) 119
AUCUN LAISEZ-PASSER
Lundi au jeudi : 19h10, 21h45.
Vendredi au dimanche : 14h, 16h30, 19h10, 21h45.

ASTÉRIX ET OBÉLIX : SERVICE DE SA MAJESTÉ (G) 110
Lundi au jeudi: 18h45.
Vendredi au dimanche: 16h, 18h45.

CROODS LES (G) 99
AUCUN LAISSEZ-PASSER
CINÉ BOUT CHOUX VENDREDI : 13h.
Lundi au jeudi : 19h25, 21h35.
Vendredi, samedi : 13h, 15h10, 17h20, 19h25, 21h35.
Dimanche : 13h, 15h10, 17h20, 19h25.

CROODS LES Format 3D (G) 99
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Lundi au jeudi : 19h, 21h10.
Vendredi au dimanche : 12h30, 14h40, 16h50, 19h, 21h10.

FUYONS LA PLANÈTE TERRE Format 3D (G) 89
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Vendredi, samedi : 12h45, 15h10, 17h10, 19h05.
Dimanche : 15h10, 17h10, 19h05.
Lundi, mardi : 19h05.

G.I. JOE : LES REPRÉSAILLES Format 3D (TBC) 110
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Mercredi, jeudi : 19h20, 21h40.

HAVRE DE PAIX UN (GDJE) 116
Vendredi au mercredi : 21h15.

INFILTRATEUR L' (13+v) 112
Vendredi au mardi : 21h05.

JACK ET LE CHASSEUR DE GÉANTS (GDJE) 114
Lundi au jeudi : 19h, 21h30.
Vendredi au dimanche : 13h15, 16h20, 19h, 21h30.

LÉGENDE DE SARILA LA (G) 82
Vendredi au dimanche : 13h45.

OZ LE MAGNIFIQUE Format 3D (G) 130
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Lundi au jeudi : 18h45, 21h25.
Vendredi au dimanche : 12h45, 15h30, 18h45, 21h25.

THE CALL v.o.a (13+v) 94
Jeudi : 19h15.

---

454 CAMELOTS DEMANDÉS

CAMELOTS RECHERCHÉS
POUR LA VOIX DE L'EST
ET LA PRESSE

À GRANBY

Parcours # 203
Parcours pour débutant
environ 12 clients
Pour les rues: Court et Sherbrooke

LAISSEZ VOS COORDONNÉES
450 375-4555, boîte vocale 525

454 CAMELOTS DEMANDÉS

Camelots recherchés
POUR DISTRIBUER
La Voix de l'Est
et La Presse

À BROMONT
secteur Adamsville

PARCOURS # 812
Pour les rues: Brousseau, Ch. Adamsville de 105 à 156, Dion, Gagné, Gagnon, Grégroire, Messier.

Camelots recherchés
POUR DISTRIBUER
La Voix de l'Est
et La Presse

À GRANBY

PARCOURS # 3
Pour les rues: Denison Ouest de 130 à 229, et rue Long.

PARCOUR #4
Pour les rues : Denison Ouest de 243 à 252, et rue Dorchester.

PARCOURS #8
Pour les rues: Simonds Sud et Le Corbusier.

PARCOURS #25
Pour les rues : Bourbeau et Denison O.

PARCOURS #26
POur les rues : Bélair, Christophe Colomb, Denison Ouest et Place Youville.

PARCOURS #27
Pour les rues : Casavant, Denison Ouest de 515 à 733 et Groulx.

PARCOURS #32
Pour les rues : Armand et St-Charles Sud de 373 à 615.

PARCOURS #37
Pour les rues : De Normandie et De Strasbourg.

PARCOURS #39
Pour les rues : De Bretagne et De Provence.

LAISSEZ VOS COORDONNÉES
au 450-375-4555 BOÎTE VOCALE 527

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2006 à 2012
AUTOMOBILES BRISSON, 1-866-566-7081
www.automobilesbrisson.com

AUTOMOBILES 112 INC
Achat - Vente - Échange
1304 Principale, Granby • 450 378-7983



PLUS DE 75 VÉHICULES EN INVENTAIRE
FINANCEMENT RÉGULIER

2e et 3e CHANCES AU CRÉDIT

Taux *à partir de*
9,9 %
Aucune demande refusée
Dépôt non obligatoire

3158304

• www.automobiles112.com •



Abonnez-vous...
450 375-4555

552 AVIS PUBLICS

Avis

Prenez avis qu'à compter du 15 février 2013, le Dr Alain Paquette, exerçant au 206, rue Denison Est, Granby, Québec, J2G 4C2, a confié la garde de certains de ses dossiers au Dr Fabrice Garnier exerçant à cette même adresse.

Le Dr Alain Paquette continuera de pratiquer à cette même adresse.

3175014

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que **Conrad VERREAULT,** en son vivant domicilié au 208-5305, rue Courville, Waterloo (Québec), J0E 2N0, est décédé à Granby (Québec), le dix décembre deux mille onze (10/12/2011).

Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, aux bureaux de Morissette, Juristes d'Affaires Inc., 2700, boulevard Laurier, Édifice Champlain, bureau 3300, Québec (Québec), G1V 4K5.

3174909

CVENDU.ca

Le site des petites annonces de

La Voix de l'Est

Est-ce que tes besoins sont respectés?



450 . 378 . 9297

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale

Horoscope



Bélier

du 21 MARS au 20 AVRIL

Étant donné que Vénus vient se greffer à l'amalgame Soleil-Mars-Uranus en Bélier de votre époque anniversaire, ce vendredi pourrait apporter des surprises et soulever quelques contradictions. La personne exerçant le plus d'influence sur le dénouement d'une affaire ne sera probablement pas celle que l'on s'attendait. Une alliance surprenante ou dépareillée risque d'en étonner plusieurs.



Taureau

du 21 AVRIL au 20 MAI

Mal aspectée par Saturne en Scorpion, la Lune en Lion peut vous demander d'agir avec plus de retenue et de maîtrise de soi. Vous pourriez avoir à résister à une tentation, soit pour demeurer fidèle à une résolution, soit pour satisfaire une exigence imposée par autrui. Votre bonne volonté peut toutefois venir à bout de tout, et c'est en l'écoutant que vous éprouverez le maximum de satisfaction.



Gémeaux

du 21 MAI au 21 JUIN

Ce qui nous procure le plus d'insatisfaction face à notre propre situation est trop souvent la notion absurdement exagérée de la réussite et du bonheur des autres. Située au carré de votre Signe, la conjonction Mercure-Neptune en Poissons peut vous amener à entretenir des perceptions erronées. Vous gagnerez à vérifier vos hypothèses afin de voir les choses d'un oeil plus réaliste.



Cancer

du 22 JUIN au 22 JUILLET

Vous pouvez constater que certaines personnes abusent injustement de privilèges, ou qu'elles ne méritent pas les faveurs qui leur sont accordées. Toutefois, si on creuse un trou pour faire tomber quelqu'un, on risque de tomber dedans soi-même. Le carré de la Lune en Lion vers Saturne en Scorpion cautionne à la prudence, vous suggérant de ne pas intervenir afin de rectifier une telle situation vous-même.



Lion

du 23 JUILLET au 23 AOÛT

La Lune en Lion passe au trigone de l'amalgame Soleil-Vénus-Mars-Uranus en Bélier. Voici donc une semaine qui pourrait se terminer dans un climat de turbulences. Course contre la montre, changements de dernière minute, crises de fou rire, agitation et fébrilité: tant de choses qui risquent de figurer au menu de la journée. Votre force physique accrue peut en impressionner plusieurs.



Vierge

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

La "rencontre" de Mercure avec Neptune dans votre Signe complémentaire favorise la communication. En mettant un minimum d'humilité dans votre discours, il est possible de fortifier des liens chancelants. Montrez le bon exemple; traitez les autres de la façon dont vous souhaiteriez que l'on se comporte avec vous. La bonne disposition d'une autre personne pourrait bien vous étonner.



Balance

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

L'amalgame Soleil-Vénus-Mars-Uranus dans votre Signe opposé propose un vendredi effervescent qui pourrait connaître sa part de surprises et d'imprévus. Partout où vous irez, c'est vous qui mènerez le bal. Enfin... Tandis que les autres peuvent vous encourager à faire des folies, l'impulsivité gagne à être tempérée. N'oubliez pas d'apporter quelque chose d'important quelque part...



Scorpion

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

Au carré de Saturne en Scorpion, la Lune en Lion peut vous offrir un vendredi à la fois réservé, tendu et conflictuel. L'attitude la plus décontractée sera plus bénéfique que le stress, notamment s'il s'agit d'occurrences qui se situent au delà de votre contrôle. Sur une note plus positive, la complicité de la conjonction Mercure-Neptune en Poissons peut rendre un entretien plus cordial.



Sagittaire

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

Il pourrait s'agir d'un vendredi que vous n'oublierez pas de si tôt! Au trigone de l'amalgame d'astres en Bélier, la Lune en Lion peut entraîner une suite d'évènements imprévus, soudains et peut-être même inespérés. À condition de ne pas commettre d'imprudences, vous ne perdrez rien à tenter d'appeler votre propre chance. L'imprévisible est la seule chose à laquelle on puisse vraiment s'attendre.



Capricorne

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

Vous n'êtes pas la seule personne à avoir commis un impair. Toutefois, même si cela semble difficile, vous auriez avantage à reconnaître une erreur. Un petit effort d'humilité de votre part pourrait faire régner l'harmonie dans une relation devenue tendue. Insidieusement, cette attitude est aussi susceptible d'amener quelqu'un d'autre à admettre sa part de responsabilité.



Verseau

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

Bien qu'elle soit mal aspectée par Saturne en Scorpion, la Lune en Lion annonce un vendredi à la fois plus actif et affairé. Le principal défi consistera à savoir comment répartir votre temps, et c'est une décision que vous devriez prendre sans vous laisser influencer par les pressions extérieures. Allez-y selon vos véritables priorités plutôt que selon celles des autres.



Poissons

du 20 FÉVRIER au 20 MARS

Tandis que la conjonction Mercure-Neptune en Poissons intensifie votre sens de la répartie, vos propos sont susceptibles d'en faire réfléchir plusieurs, sinon de les convaincre. Si vous ne vous servez pas de votre influence pour faire avancer des gains personnels, l'expression de votre opinion entraînera des conséquences souhaitables pour tous les partis impliqués.

Horos22_mars_13

GOUSY
M. Sylva - *1925-2013*

AVIS DE DÉCÈS

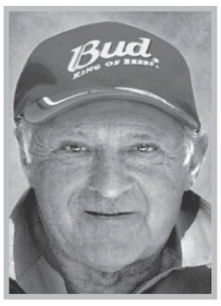


À son domicile, le 20 mars 2013, à l'âge de 88 ans est décédé M. Sylva Gousy, époux de Mme Suzanne Dupuis, demeurant à Granby. Il était le fils de feu Dora Leduc et de feu Thébaldo Gousy.
Il laisse dans le deuil son épouse Suzanne. Il était le frère de feu Parise (feu Paul Racine), feu Fernande (Robert Touchette), feu Rolland (Cécile Vachon), Liliane (feu Armand Touchette), Marcel (feu Claire Jauron). Il était le beau-frère de Irène (feu Lionel Brunelle), feu Gilles (feu Solange Guillette, Gisèle Phaneuf), Carmen, feu Gaétan, Norbert (Marie-France Fortin), Réjean (Madeleine Beaudry), Lisette (Réal Hamel), Lyne (Bruno Audet). Il laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi 23 mars à 10 h, en l'église de Ste-Cécile de Milton, suivi de la messe de funérailles qui sera célébrée à 11 h. L'inhumation se fera par la suite au cimetière paroissial. Les arrangements funéraires ont été confiés au COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Formulaires disponibles à l'église ou à la réception du complexe funéraire.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

PAQUETTE
M. Camil - *1943-2013*

AVIS DE DÉCÈS



De Rougemont, le 15 mars 2013, à l'âge de 69 ans est décédé M. Camil Paquette, conjoint de Denise Gaucher.
Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses enfants : Suzie (Claude Boulais), feu Michel, Manon, Karole (Alain Frechette), Lisane (Sylvain Deschênes) et Sophie (Andreas Schinque); ses frères : Gilles et Daniel, ses neveux et nièces, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

La direction a été confiée au Complexe Funéraire Desnoyers. Les funérailles seront célébrées le samedi, 23 mars, à 11 heures en l'église de Rougemont. Les portes de l'église seront ouvertes à compter de 10 heures.

En guise de sympathie, la famille vous propose de faire parvenir des dons à la Société canadienne du cancer. Les formulaires seront disponibles à l'église lors de l'évènement.

DESNOYERS
Complexe Funéraire
1981, rue Périgny, Chambly, J3L 4C3
Tél.: 450 658-8551 - Téléc.: 450 658-1397
sympathie@maison-desnoyers.com - www.maison-desnoyers.com

RACINE (née Chabot)
Mme Alice - *1920-2013*

AVIS DE DÉCÈS



Au foyer Sutton, le 11 mars 2013, à l'âge de 93 ans est décédée Mme Alice Chabot, épouse de feu M. Jean-Paul Racine de Dunham, QC.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: François (Denise), Anne-Marie (Roger), Gisèle (Roméo), Florence (Réjean), Gabriel (Nicole) et Denis (Claude); ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. Elle était la mère de feu Claude, feu Lucien et feu Jean-Paul jr.

Madame Racine sera exposée au Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI de Cowansville le vendredi, 22 mars 2013, de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et le samedi, 23 mars 2013, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu à 11 h en l'église St-Croix de Dunham, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

La famille désire remercier le personnel du foyer Sutton pour les bons soins prodigués à Mme Racine. Vos témoignages de sympathie peuvent se transmettre via notre site internet. ww.complexebm.com

Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI
Se recueillir, se retrouver.
402 de la Rivière, Cowansville
Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com



PRIÈRE À LA VIERGE MARIE

Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. **G.A. - L.A.**



1er anniversaire de décès
Line Lacoste
survenu le 22 mars 2012

Nous ne nous attendions pas à ce que tu nous quittes si vite. Tu es toujours dans notre coeur. Nous te voyons toujours avec ton beau sourire. Tu nous manques beaucoup. Nous t'aimons mon ange.

Ta maman Micheline, ta soeur Chantal, tes 3 enfants, Mathieu, Sébastien, Marie-Soleil et tes ami(e)s.

3175473



PHOTO AFP

En visite à Jérusalem, Barack Obama a invité Israël et les Palestiniens à avancer vers la paix, réaffirmant son penchant envers la solution de deux États.

CONFLIT ISRAÉLO-PALESTINIEN

Obama croit toujours à la solution des deux États

JÉRUSALEM (AFP) — Le président américain Barack Obama a exhorté Israël et les Palestiniens à avancer vers la paix, insistant sur les forces de l'État hébreu et sur la solidité de l'alliance avec les États-Unis, sans toutefois tracer de voie concrète pour parvenir à une solution à deux États.

À l'issue d'une rencontre avec le président palestinien Mahmoud Abbas à Ramallah (Cisjordanie), M. Obama a indiqué « penser que la possibilité d'une solution à deux États (continuait) à exister ».

« Nous ne considérons pas la poursuite de la colonisation comme constructive, adéquate, ou de nature à faire avancer la cause de la paix », a ajouté le président américain, estimant néanmoins que la question devrait être réglée lors de pourparlers de paix et non par un gel au préalable de la construction, comme l'exigent les Palestiniens.

M. Abbas a assuré que les Palestiniens étaient « prêts à appliquer leurs engagements requis par le processus de paix afin de parvenir à une solution à deux États, la Palestine et Israël », mais a réaffirmé que la colonisation était un obstacle « catastrophique sur le chemin de la paix ».

Le conseiller politique de M. Abbas, Nimr Hammad, a rapidement exclu « une reprise des négociations sans gel de la colonisation », précisant que le dirigeant palestinien en avait informé M. Obama lors de leurs discussions.

M. Obama est le plus important dirigeant à se rendre dans les territoires palestiniens depuis l'accession de la Palestine au statut d'État observateur à l'ONU le 29 novembre, à laquelle les États-Unis se sont opposés.

Tir de roquettes

En début de matinée, un groupe armé de la bande de Gaza a tiré deux roquettes qui se sont abattues à Sderot, dans le sud d'Israël, sans faire de blessés, selon la police israélienne.

Le Hamas a assuré que ces tirs ne pouvaient être le fait des groupes armés de Gaza, mais une coalition de groupes salafistes de l'enclave palestinienne les a revendiqués dans l'après-midi, affirmant qu'il s'agissait d'une « réponse à la visite d'Obama ».

Le président américain a condamné ces tirs, tandis que M. Abbas a « condamné la violence contre les civils, quelle qu'en soit la source, y compris le tir de roquettes ». L'armée israélienne a fermé jusqu'à nouvel ordre l'unique point de transit pour les marchandises entre Israël et la bande de Gaza.

« La paix est la seule voie vers la vraie sécurité », a déclaré M. Obama, appelant « les Palestiniens à reconnaître qu'Israël (serait) un État juif » et les Israéliens qu'« une Palestine indépendante (devait) être viable ».

« Il y aura beaucoup de voix pour dire que ce changement n'est pas possible. Mais souvenez-vous qu'Israël est le pays le plus puissant de la région. Israël a le soutien inébranlable du pays le plus puissant au monde », a fait valoir le président américain.

Le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, dans un bref message, a remercié M. Obama pour son « soutien sans réserve à l'État d'Israël » et a dit partager sa vision « sur la nécessité de faire avancer une paix qui garantisse la sécurité des citoyens d'Israël ».

« L'Iran ne peut obtenir l'arme nucléaire »

Dans un discours vibrant à des centaines de jeunes Israéliens à Jérusalem, Barack Obama a réitéré ses engagements à empêcher l'Iran de se doter de l'arme nucléaire et a réaffirmé son appel au départ du président syrien Bachar al-Assad.

« L'Iran ne peut pas obtenir d'arme nucléaire. C'est un danger qui ne peut pas être endigué », a-t-il prévenu, répétant que « toutes les options (étaient) sur la table » pour y parvenir.

Le guide suprême d'Iran Ali Khamenei s'est dit hier, pour la première fois, « pas contre » un dialogue direct avec Washington sur la question du programme nucléaire controversé de Téhéran, tout en menaçant de « réduire en poussière Tel-Aviv » en cas d'attaque israélienne.

Revenant sur le conflit en Syrie voisine, M. Obama a martelé : « Assad doit partir pour que l'avenir de la Syrie puisse commencer ». Le président a aussi mis une nouvelle fois le régime de Damas en garde contre « l'utilisation d'armes chimiques contre le peuple syrien ou leur transfert à des groupes terroristes ».

Il a également appelé hier la communauté internationale à classer le Hezbollah chiite libanais, allié de Téhéran et de Damas, comme « organisation terroriste ».

statistiques

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
m-Pittsburgh	31	23	8	0	0	110	81	46	11-4-0-0	12-4-0-0	10-0-0-0	G-10
m-Montréal	**29**	**19**	**5**	**3**	**2**	**92**	**73**	**43**	**9-3-3-0**	**10-2-0-2**	**7-1-2-0**	**P-1**
m-Winnipeg	30	16	12	0	2	80	86	34	7-6-0-0	9-6-0-2	6-3-0-1	G-1
Boston	28	19	6	2	1	82	60	41	10-2-0-1	9-4-2-0	5-4-1-0	P-2
Ottawa	**30**	**16**	**8**	**2**	**4**	**77**	**65**	**38**	**10-1-1-2**	**6-7-1-2**	**4-2-1-3**	**G-3**
Toronto	30	16	12	0	2	90	85	34	7-6-0-2	9-6-0-0	4-4-0-2	G-1
Caroline	29	15	12	1	1	84	82	32	7-7-0-0	8-5-1-1	5-4-0-1	P-4
N.Y. Rangers	29	15	12	0	2	70	70	32	10-5-0-1	5-7-0-1	6-4-0-0	G-2
New Jersey	30	13	11	2	4	74	84	32	9-5-1-1	4-6-1-3	3-5-0-2	P-3
N.Y. Islanders	29	13	13	3	0	86	96	29	5-9-2-0	8-4-1-0	5-3-2-0	P-1
Tampa Bay	30	13	16	0	1	98	90	27	8-7-0-1	5-9-0-0	4-6-0-0	P-1
Philadelphie	30	13	16	0	1	81	92	27	9-4-0-1	4-12-0-0	4-6-0-0	P-1
Buffalo	30	11	15	2	2	79	95	26	5-6-2-0	6-9-0-2	4-3-1-2	G-1
Washington	29	12	16	1	0	79	87	25	8-7-0-0	4-9-1-0	5-5-0-0	P-1
Floride	30	8	16	5	1	74	110	22	4-8-4-1	4-8-1-0	2-7-1-0	G-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Série
m-Chicago	30	24	3	0	3	102	66	51	11-1-0-1	13-2-0-2	7-3-0-0	P-1
m-Anaheim	29	22	3	1	3	99	71	48	13-1-0-0	9-2-1-3	7-0-1-2	G-2
m-Minnesota	29	17	10	1	1	77	71	36	10-3-0-1	7-7-1-0	7-3-0-0	G-4
Los Angeles	29	17	10	1	1	88	73	36	12-2-0-1	5-8-1-0	7-3-0-0	G-3
St. Louis	29	16	11	1	1	87	83	34	8-5-0-1	8-6-1-0	6-4-0-0	P-1
Vancouver	29	14	9	1	5	81	82	34	8-5-0-3	6-4-1-2	4-4-1-1	G-1
Detroit	30	14	11	3	2	80	79	33	9-5-1-2	5-6-2-0	5-3-0-2	P-1
San Jose	29	13	10	3	3	71	77	32	8-1-1-3	5-9-2-0	4-4-2-0	G-1
Phoenix	30	13	13	1	3	79	85	30	10-5-1-0	3-8-0-3	4-5-0-1	P-4
Columbus	30	12	12	3	3	68	79	30	9-4-2-3	3-8-1-0	7-0-1-2	G-2
Dallas	29	13	13	2	1	76	88	29	6-6-1-1	7-7-1-0	4-5-0-1	P-1
Edmonton	29	11	11	4	3	72	85	29	5-4-3-1	6-7-1-2	3-4-1-2	P-1
Nashville	30	11	13	1	5	70	81	28	6-2-0-4	5-11-1-1	2-7-0-1	P-4
Calgary	27	11	12	1	3	78	91	26	8-5-0-2	3-7-1-1	4-5-1-0	P-1
Colorado	29	11	14	3	1	75	92	26	9-5-1-0	2-9-2-1	3-6-1-0	G-1

NOTE: **m** - meneur de section.

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	Pts
1. Pittsburgh	31	46
2. N.Y. Rangers	29	32
3. New Jersey	30	32
4. N.Y. Islanders	29	29
5. Philadelphie	30	27

SECTION NORD-EST

	MJ	Pts
1. Montréal	**29**	**43**
2. Boston	28	41
3. Ottawa	**30**	**38**
4. Toronto	30	34
5. Buffalo	30	26

SECTION SUD-EST

	MJ	Pts
1. Winnipeg	30	34
2. Caroline	29	32
3. Tampa Bay	30	27
4. Washington	29	25
5. Floride	30	22

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	Pts
1. Chicago	30	51
2. St. Louis	29	34
3. Detroit	30	33
4. Columbus	30	30
5. Nashville	30	28

SECTION NORD-OUEST

	MJ	Pts
1. Minnesota	29	36
2. Vancouver	29	34
3. Edmonton	29	29
4. Calgary	27	26
5. Colorado	29	26

SECTION PACIFIQUE

	MJ	Pts
1. Anaheim	29	48
2. Los Angeles	29	36
3. San Jose	29	32
4. Phoenix	30	30
5. Dallas	29	29

NOTE: **é**-éliminés d'une place en séries éliminatoires.

Mercredi 20 mars
Tampa Bay 2 Toronto 4
Minnesota 4 Detroit 2
Dallas 3 Colorado 4
San Jose 4 Edmonton 3 (F)
Chicago 2 Anaheim 4
Jeudi 21 mars
Floride à N.Y. Rangers, 19h.
Montréal à N.Y. Islanders, 19h.
New Jersey en Caroline, 19h.
Toronto à Buffalo, 19h.
Boston **à Ottawa**, 19h30.
Calgary à Nashville, 20h.
Washington à Winnipeg, 20h.
Vancouver à Phoenix, 22h.
Dallas à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 22 mars
Calgary à Columbus, 19h.
Pittsburgh à N.Y. Islanders, 19h.
Washington à Winnipeg, 19h.
Detroit à Anaheim, 22h.
Samedi 23 mars
Tampa Bay **à Ottawa**, 14h.
San Jose au Minnesota, 14h.
Vancouver à Los Angeles, 16h.
Floride au New Jersey, 19h.
Buffalo **à Montréal**, 19h.
Boston à Toronto, 19h.
Colorado à Dallas, 20h.
Columbus à Nashville, 20h.
St. Louis à Edmonton, 22h.
Dimanche 24 mars
Floride à N.Y. Islanders, 17h.
Washington à N.Y. Rangers, 19h.
Philadelphie à Pittsburgh, 19h30.
St. Louis à Calgary, 20h.
Detroit à Anaheim, 20h.
Tampa Bay à Winnipeg, 20h.
Vancouver au Colorado, 20h.

CLASSEMENT DES MARQUEURS

NOTE: en date du 20 mars.

	B	A	PTS
Crosby, Pit	13	37	50
Stamkos, TB	21	19	40
Kunitz, Pit	18	22	40
Saint-Louis, TB	7	32	39
Kane, Chi	16	22	38
Getzlaf, Ana	11	24	35
E. Staal, Car	14	20	34
Ribeiro, Was	10	22	32
Tavares, NYI	17	14	31
Vanek, Buf	14	17	31
Voracek, Phi	13	18	31
Duchene, Col	12	19	31
Toews, Chi	15	15	30
Ladd, Win	14	16	30
Moulson, NYI	11	19	30
Kadri, Tor	11	19	30
Datsyuk, Det	9	21	30
Semin, Car	8	22	30
Zetterberg, Det	8	22	30
Neal, Pit	17	12	29
Stewart, STL	14	14	28
Parenteau, Col	12	16	28
Gagner, Edm	12	16	28
Kessel, Tor	10	18	28
Kopitar, LA	9	19	28
H. Sedin, Van	8	20	28
Thornton, SJ	5	23	28
Letang, Pit	3	25	28
Elias, NJ	9	18	27
D. Sedin, Van	9	18	27
Giroux, Phi	9	18	27
Wheeler, Win	14	12	26
Kovalchuk, NJ	10	16	26
Hall, Edm	6	20	26
Bergeron, Bos	8	17	25
Boyes, NYI	8	17	25
Marchand, Bos	13	11	24
Hodgson, Buf	12	12	24
Ovechkin, Was	12	12	24
Nash, NYR	10	14	24
Perry, Ana	9	15	24
Krejci, Bos	7	17	24
Koivu, Minn	7	17	24
Purcell, TB	6	18	24
Malkin, Pit	5	19	24
Backstrom, Was	3	21	24
Suter, Minn	2	22	24

RENDEMENT DU CANADIEN

NOTE: en date du 20 mars.

	B	A	Pts	Pén.
Pacioretty	9	14	23	20
Ryder	8	15	23	10
Plekanec	12	8	20	18
Subban	7	13	20	14
Markov	5	14	19	10
Gallagher	8	9	17	21
Gionta	9	7	16	4
Desharnais	8	8	16	18
Eller	4	12	16	20
Galchenyuk	3	11	14	10
Diaz	1	12	13	4
Bourque	5	5	10	24
Emelin	2	8	10	24
Prust	4	5	9	81
Gorges	2	5	7	13
Bouillon	1	6	7	8
Armstrong	2	3	5	12
Moen	2	2	4	20
Kaberle	0	3	3	0
White	1	0	1	52
Tinordi	0	1	1	2
Dumont	0	1	1	4
Weber	0	0	0	2
Pateryn	0	0	0	0
Blunden	0	0	0	0

GARDIENS

	G	P	DP	Min.	Ba	JB	Moy.
Price	15	4	4	1404	55	2	2,35
Budaj	4	1	1	364	15	1	2,47

JUNIOR AAA

Quarts de finale - (Quatre de sept)
(Mercredi 20 mars
Sherbrooke 2 St-Jérôme 0
Longueuil 3 Princeville 2
(Longueuil gagne la série 4-0)
Jeudi 21 mars
Granby à Ste-Agathe, 19h30.
Ste-Agathe mène la série 3-2)
Vendredi 22 mars
Ste-Agathe à Granby, 19h30.
(si néc.)
Lachine à La Tuque, 20h.
(Lachine mène la série 3-1)
Samedi 23 mars
St-Jérôme à Sherbrooke, 20h30.
(St-Jérôme mène la série 3-2)
Dimanche 24 mars
La Tuque à Lachine, 15h30.
(si néc.)
Dimanche 24 mars
Sherbrooke à St-Jérôme, 16h.
(si néc.)

MIDGET AAA

Coupe TELUS
Demi-finales - (Quatre de sept)
Mercredi 20 mars
C.A.-Girouard 1 Laval-Montréal 4
(Laval-Montréal mène la série 3-2)
Châteauguay 3 S. St-François 4
(Châteauguay mène la série 3-2)
Vendredi 22 mars
Laval-Montréal au C.A.-Girouard, 19h30.
S. St-François à Chât., 19h30.

COLLÉGIAL AAA

Quart de finale- (Deux de trois)
(Ch.-St-L. gagne la série 2-0)
(A.-Laur. gagne la série 2-0)
(Sorel-Tracy gagne la série 2-0)
Samedi 23 mars
Laflèche c. Lionel-Groulx, 12h30.
(La série est égale 1-1)

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Montréal	**3**	**3**	**0**	**0**	**5**	**2**	**9**
Philadelphie	3	2	1	0	4	4	6
Columbus	3	1	1	1	5	3	4
Kansas City	3	1	1	1	4	3	4
D.C. United	3	1	1	1	1	2	4
Houston	2	1	1	0	4	3	3
FC Toronto	3	1	2	0	3	4	3
N.-Angleterre	2	1	1	0	1	1	3
New York	3	0	1	2	4	5	2
Chicago	3	0	2	1	0	5	1

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Dallas	3	2	1	0	5	5	6
FC Vancouver	2	2	0	0	3	1	6
Los Angeles	2	1	0	1	5	1	4
Real Salt Lake	3	1	1	1	3	2	4
Chivas É.-U.	3	1	1	1	4	5	4
San Jose	3	1	1	1	3	4	4
Portland	3	0	1	2	5	6	2
Colorado	3	0	2	1	2	4	1
FC Seattle	2	0	1	1	1	2	1

Samedi 23 mars
Columbus c. D.C. United, 15h30.
Kansas City en N.-Angleterre, 16h.
New York à **Montréal**, 16h30.
FC Vancouver à Houston, 20h30.
Salt Lake au FC Dallas, 20h30.
Colorado à Los Angeles, 22h30.
FC Seattle à San Jose, 22h30.
Dimanche 24 mars
Chivas É.-U. à Chicago, 17h.

LNAH

	MJ	G	P	DP	DP	BP	BC	PTS
Thet. Mines	39	24	10	4	1	167	135	53
Jonquière	38	25	11	1	1	156	128	52
Sorel-Tracy	39	18	14	4	3	159	165	43
Cornwall	39	20	16	1	2	151	169	43
R.-du-Loup	39	17	15	3	4	160	167	41
St.-G	39	17	19	1	2	155	153	36
T.-Rivières	39	15	21	2	1	127	158	33

Vendredi 22 mars
Thet. Mines à St-G., 20h.
T.-Rivières à R.-du-Loup, 20h.
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h.
Samedi 23 mars
Cornwall à Jonquière, 19h30.
Fin de la saison régulière

HOCKEY

LHJMQ

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

HUITIÈMES DE FINALE

(QUATRE DE SEPT)

BAIE-COMEAU C. SHERBROOKE
Vendredi 22 mars
Sherbrooke à B.-C., 19h30.
Samedi 23 mars
Sherbrooke à B.-C., 16h.

B.-BOISBRIAND C. A.-BATHURST
Jeudi 21 mars
A.-Bathurst à B.-B., 19h.
Vendredi 22 mars
A.-Bathurst à B.-B., 19h30.

HALIFAX C. SAINT-JEAN
Vendredi 22 mars
Saint-Jean à Halifax, 18h.
Samedi 23 mars
Saint-Jean à Halifax, 18h.

MONCTON C. VICTORIAVILLE
Vendredi 22 mars
Victoriaville à Moncton, 18h.
Samedi 23 mars
Victoriaville à Moncton, 18h.

I.-P.-É.. C. VAL-D'OR
Vendredi 22 mars
Val-d'Or à I.-P.-É., 18h.
Samedi 23 mars
Val-d'Or à I.-P.-É., 18h.

QUÉBEC C. CHICOUTIMI
Vendredi 22 mars
Chicoutimi à Québec, 19h.
Samedi 23 mars
Chicoutimi à Québec, 19h.

RIMOUSKI C. GATINEAU
Vendredi 22 mars
Gatineau à Rimouski, 19h30.
Samedi 23 mars
Gatineau à Rimouski, 16h.

R.-NORANDA C. DRUMMONDVILLE
Vendredi 22 mars
Drummondville à R.-N., 19h30.
Samedi 23 mars
Drummondville à R.-N., 19h.

SOMMAIRES

MERCREDI

Tampa Bay 2
Toronto 4

Première période
1. Toronto, Lupul 3 (Kadri, Gunnarsson) 6:56
Pénalité(s) — Killorn TB 13:14, Lupul Tor 13:39.
Deuxième période
2. Toronto, Phaneuf 5 (Gunnarsson, Kadri) :52
3. Toronto, Bozak 8 (Kessel, Fraser) 6:53
4. Toronto, Kulemin 4 (Kadri, Lupul) 7:22
Pénalité(s) — Fraser Tor (maj.) 0:29, Crombeen TB (maj.) 0:29, Kadri Tor 8:09, Fraser Tor 10:05, Conacher TB 10:05.
Troisième période
5. Tampa Bay, Gudas 1 (Labrie, Crombeen) 7:44
6. Tampa Bay, Conacher 8 (Johnson, Saint-Louis) 17:02
Pénalité(s) — Lupul Tor 0:45, Gunnarsson Tor 5:07, Purcell TB 10:53.
Tirs au but

Tampa Bay	6	11	11	—	28
Toronto	8	10	8	—	26

Gardiens — Tampa Bay: Mathieu Garon (P, 3-8-0), Anders Lindback (à 6:53 de la 2e) et Mathieu Garon (retour à 7:44 de la 3e); Toronto: James Reimer (G,10-4-2)
Avantages numériques — Tampa Bay: 0-4; Toronto: 0-2.
Assistance — 19 433.

Minnesota 4
Detroit 2

Première période
1. Minnesota, Setoguchi 10 (Cullen, Bouchard) 2:04
Pénalité(s) — Mitchell Minn 2:27, Konopka Minn 12:43.
Deuxième période
2. Minnesota, Brodziak 5 (Spurgeon, Suter) 3:51 (an)
3. Detroit, Nyquist 1 9:09
4. Minnesota, Koivu 7 (Coyle, Parisé) 10:49
5. Minnesota, Setoguchi 11 (Heatley, Bouchard) 17:15 (an)
Pénalité(s) — Kronwall Det (dou.min.) 0:30, Kindl Det 15:36, Abdelkader Det 18:19, Clutterbuck Minn (dou.min.) 18:19.
Troisième période
6. Detroit, Miller 3 (Tootoo, Emmerton) 19:46 (an)
Pénalité(s) — Prosser Minn 6:57, Konopka Minn 19:35.
Tirs au but

Minnesota	5	12	2	—	19
Detroit	18	8	12	—	38

Gardiens — Minnesota: Niklas Backstrom (G, 15-7-2); Detroit: Jimmy Howard (P, 12-8-4).
Avantages numériques — Minnesota: 0-0; Detroit: 1-5.
Assistance — 20 066.

Chicago 2
Anaheim 4

Première période
1. Anaheim, Holland 3 (Sbisa, Winnik) 1:24
2. Chicago, Toews 15 3:52 (dn)
Pénalité(s) — Bollig Chi 2:56.

SOMMAIRES

Deuxième période
3. Chicago, Leddy 4 (Kane, Saad) 11:54 (an)
Pénalité(s) — Lydman Ana 2:21, Souray Ana 10:29.
Troisième période
4. Anaheim, Ryan 9 (Getzlaf, Palmieri) 14:33
5. Anaheim, Selanne 7 (Getzlaf) 15:37
6. Anaheim, Souray 6 (Hiller) 19:39 (fd)
Pénalité(s) — Aucune pénalité.
Tirs au but

Chicago	5	11	8	—	24
Anaheim	11	7	8	—	26

Gardiens — Chicago: Corey Crawford (P, 13-3-3); Anaheim: Jonas Hiller (G, 11-2-3).
Avantages numériques — Chicago: 1-2; Anaheim: 0-1.
Assistance — 17 610.

San Jose 4
Edmonton 3 (F)

Première période
1. Edmonton, Gagner 12 (Yakupov, Whitney) 10:47 (an)
2. San Jose, Couture 13 (Havlat) 14:19
Pénalité(s) — Murray SJ 5:48, Boyle SJ 10:11, Jones Edm 18:52, Desjardins SJ 18:52.
Deuxième période
3. Edmonton, Horcoff 4 (Schultz, Petrell) 12:07
Pénalité(s) — Havlat SJ 2:36, Havlat SJ (inc.) 2:36, Havlat SJ 2:36, Schultz Edm 10:00, Wingels SJ 18:31.
Troisième période
4. Edmonton, Jones 1 4:07
5. San Jose, Couture 14 (Boyle, Thornton) 6:50 (an)
6. San Jose, Wingels 2 (Galiardi, Gomez) 9:15
Pénalité(s) — Whitney Edm 6:12.
Prolongation
Aucun but.
Pénalité(s) — Aucune pénalité.
Fusillade
San Jose (2) — Pavelski rate, Couture marque, Boyle marque. Edmonton (1) — Gagner rate, Eberle marque, Hemsky rate.
Tirs au but

San Jose	9	8	17	0 —	34
Edmonton	5	8	12	2 —	27

Gardiens — San Jose: Antti Niemi (G, 12-7-5); Edmonton: Devan Dubnyk (PP, 8-9-6).
Avantages numériques — San Jose: 1-2; Edmonton: 1-5.
Assistance — 16 839.

HOCKEY

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Providence	62	38	19	0	5	178	157	81
Portland	61	34	22	3	2	181	184	73
Manchester	63	29	27	3	4	178	173	65
Worcester	59	28	24	1	6	151	166	63
St. John's	62	25	32	1	4	153	191	55

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Springfield	62	35	18	5	4	190	150	79
Connecticut	63	30	25	5	3	181	187	68
Albany	60	27	22	1	10	159	170	65
Bridgeport	61	26	25	6	4	177	198	62
Adirondack	63	25	33	2	3	150	187	55

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Syracuse	63	38	17	3	5	215	168	84
Binghamton	62	37	19	1	5	186	154	80
Scranton	64	34	27	2	1	150	149	71
Hershey	62	30	24	3	5	161	155	68
Norfolk	63	30	28	4	1	156	173	65

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Toronto	61	35	20	2	4	197	160	76
Rochester	61	33	24	3	1	195	175	70
Abbotsford	65	29	27	3	6	142	163	67
Lake Erie	64	27	28	2	7	177	189	63
Hamilton	**61**	**24**	**31**	**1**	**5**	**129**	**181**	**54**

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
G. Rapids	62	36	21	3	2	198	169	77
Chicago	59	29	21	5	4	159	156	67
Milwaukee	60	30	24	3	3	152	171	66
Rockford	62	32	28	1	1	190	184	66
Peoria	63	28	28	4	3	155	182	63

SECTION SUD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Texas	63	36	16	5	6	190	164	83
Charlotte	63	36	22	2	3	191	167	77
Houston	61	31	22	4	4	166	158	70
Oklahoma	60	29	22	2	7	188	198	67
San Antonio	61	27	27	1	6	162	178	61

Mercredi 20 mars
Manchester 0 Springfield 2
W./B. Scranton 0 Syracuse 1
Adirondack 0 Norfolk 3
Jeudi 21 mars
Charlotte à Houston, 20h05.
Vendredi 22 mars
Hershey au Connecticut, 19h.
Worcester à Springfield, 19h.
St. John's à Portland, 19h.
Lake Erie à G. Rapids, 19h.
Albany à Binghamton, 19h05.
Bridgeport à Providence, 19h05.
Hamilton à Syracuse, 19h30.
Peoria à Milwaukee, 20h.
Houston à Oklahoma, 20h.
Toronto à Chicago, 20h30.
Rochester au Texas, 20h30.
Rockford à Abbotsford, 22h.

HOCKEY

LHO

SÉRIES ÉLIMINATOIRES

QUARTS DE FINALE D'ASSOCIATION

(QUATRE DE SEPT)

ASSOCIATION DE L'EST

BELLEVILLE C. MISSISSAUGA
Jeudi 21 mars
Mississauga à Belleville, 19h05.
Samedi 23 mars
Mississauga à Belleville, 19h05.

BARRIE C. KINGSTON
Jeudi 21 mars
Kingston à Barrie, 19h30.
Samedi 23 mars
Kingston à Barrie, 19h30.

OSHAWA C. NIAGARA
Vendredi 22 mars
Niagara à Oshawa, 19h.
Dimanche 24 mars
Niagara à Oshawa, 18h05.

BRAMPTON C. SUDBURY
Jeudi 21 mars
Sudbury à Brampton, 19h.
Dimanche 24 mars
Sudbury à Brampton, 14h.

ASSOCIATION DE L'OUEST

LONDON C. SAGINAW
Vendredi 22 mars
Saginaw à London, 19h30.
Dimanche 24 mars
Saginaw à London, 14h.

PLYMOUTH C. SARNIA
Vendredi 22 mars
Sarnia à Plymouth, 19h.
Samedi 23 mars
Sarnia à Plymouth, 19h.

OWEN SOUND C. S.S. MARIE
Jeudi 21 mars
S.S. Marie à O. Sound, 19h.
Samedi 23 mars
S.S. Marie à O. Sound, 19h30.

KITCHENER C. GUELPH
Vendredi 22 mars
Guelph à Kitchener, 19h30.
Dimanche 24 mars
Guelph à Kitchener, 19h.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
New York	40	26	,606	—
Brooklyn	40	28	,588	1
Boston	36	31	,537	4½
Philadelphie	26	41	,388	14½
Toronto	26	42	,382	15

SECTION SUD-EST

	G	P	Moy.	Diff.
Miami	53	14	,791	—
Atlanta	38	30	,559	15½
Washington	24	43	,358	29
Orlando	18	51	,261	36
Charlotte	16	52	,235	37½

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Indiana	42	26	,618	—
Chicago	36	30	,545	5
Milwaukee	34	33	,507	7½
Detroit	23	46	,333	19½
Cleveland	22	46	,324	20

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION SUD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
San Antonio	52	16	,765	—
Memphis	46	21	,687	5½
Houston	37	31	,544	15
Dallas	32	36	,471	20
La N.-Orléans	23	46	,333	29½

SECTION NORD-OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Okl. City	50	19	,725	—
Denver	47	22	,681	3
Utah	34	34	,500	15½
Portland	31	36	,463	18
Minnesota	23	42	,354	25

SECTION PACIFIQUE

	G	P	Moy.	Diff.
L.A. Clippers	47	22	,681	—
Golden State	39	31	,557	8½
L.A. Lakers	36	33	,522	11
Sacramento	24	44	,353	22½
Phoenix	23	46	,333	24

Mercredi 20 mars
(matches en fin de soirée)
Okl. City 89 Memphis 90 (P)
Washington 88 Phoenix 79
Philadelphie 72 L.A. Clippers 101
Jeudi 21 mars
Portland à Chicago, 20h.
Philadelphie à Denver, 21h.
Minnesota à Sacramento, 22h.
Vendredi 22 mars
Okl. City à Orlando, 19h.
New York à Toronto, 19h.
Milwaukee en Indiana, 19h.
Portland à Atlanta, 19h30.
Detroit à Miami, 19h30.
Cleveland à Houston, 20h.
Memphis à La N.-Orléans, 20h.
Boston à Dallas, 20h30.
Utah à San Antonio, 20h30.
Minnesota à Phoenix, 22h.
Washington à L.A. Lakers, 22h30.
Samedi 23 mars
Detroit à Charlotte, 19h.
Toronto à New York, 19h30.
Boston à Memphis, 20h.
Indiana à Chicago, 20h.
Sacramento à Denver, 21h.
Brooklyn à L.A. Clippers, 22h30.
Washington à Golden State, 22h30.

TENNIS

TOURNOI DE KEY BISCAYNE

À Key Biscayne en Floride
DAMES
Simple
Deuxième tour
Serena Williams (1), États-Unis, bat Flavia Pennetta, Italie, 6-1, 6-1.
Agnieszka Radwanska (4), Pologne, bat Su-wei Hsieh, Taïwan, 6-3, 6-2.
Na Li (5), Chine, bat Kiki Bertens, Pays-Bas, 6-3, 6-1.
Petra Kvitova (7), République tchèque, bat Shuai Peng, Chine, 5-7, 6-2, 6-2.
Caroline Wozniacki (9), Danemark, bat Karolina Pliskova, République tchèque, 5-7, 6-3, 6-3.
Dominika Cibulkova (13), Slovaquie, bat Kristina Mladenovic, France, 6-2, 6-3.
Sloane Stephens (16), États-Unis, bat Olga Govortsova, Biélorussie, 0-6, 6-4, 6-4.
Ajla Tomljanovic, Croatie, bat Julia Goerges (24), Allemagne, 7-6 (7-4), 6-2.
MESIEURS
Simple
Premier tour
Ivan Dodig, Croatie, bat Lukas Lacko, Slovaquie, 4-6, 6-0, 6-4.
Jarkko Nieminen, Finlande, bat David Nalbandian, Argentine, 2-6, 6-4, 6-3.
Viktor Troicki, Serbie, bat Pablo Andujar, Espagne, 6-2, 6-3.
Daniel Gimeno-Traver, Espagne, bat Denis Istomin, Ouzbékistan, 6-2, 6-4.
Lukasz Kubot, Pologne, bat **Frank Dancevic, Niagara Falls en Ont.**, 4-6, 6-4, 6-3.
Olivier Rochus, Belgique, bat Tatsuma Ito, Japon, 4-6, 6-4, 3-1 abandon.
Simone Bolelli, Ital

SPECTACLE ANNUEL DU CPA DE GRANBY

Pas moins de 300 athlètes en action

FERNAND BÉLANGER
fernand.belanger@lavoixdelest.ca

GRANBY— Le club de patinage artistique de Granby tiendra son 43e spectacle annuel les 6 et 7 avril, avec plus de 300 athlètes en action lors des deux représentations au Centre sportif Léonard-Grondin.

Une quinzaine de chorégraphies de groupe par les porte-couleurs de la formation granbyenne, sous le thème «*À la recherche de Creepy Joe*», seront alors au programme, ainsi que quelques numéros individuels et deux prestations de l'équipe de patinage artistique synchronisé des Oréades de Cowansville & Région.

Outre les Oréades qui seront à Granby pour une deuxième année de suite, les autres invitées seront Rachel Gendron qui fait sa marque au niveau canadien et Justine Brasseur qui s'illustre sur la scène provinciale.

Rachel Gendron a notamment fini au huitième échelon lors des Championnats nationaux, en janvier dernier, à Mississauga, en banlieue de Toronto et au 13e rang du Défi de l'est et de l'ouest canadien, en décembre. Son parcours a aussi compris une cinquième place au Championnat de section et une médaille d'argent à la compétition Minto summer skate.

Justine Brasseur suit de son côté les pas de sa célèbre tante Isabelle Brasseur, double médaillée olympique avec Lloyd Eisler, en évoluant en couple. La jeune patineuse de 11 ans se démarque par sa polyvalence, puisqu'elle peut également prendre part à des épreuves individuelles.

Justine Brasseur a terminé en tête au Championnat d'été à Pierrefonds et aux Pré-provinciaux de la Rive-Sud. Elle a aussi été deuxième à la finale provinciale des Jeux du Québec et au Minto summer skate.

Rachel Gendron fera montre de son savoir-faire le dimanche 7 avril, lors du spectacle qui prendra son élan à compter de 13h30. Justine Brasseur sera à l'oeuvre au cours du spectacle du samedi 6 avril qui débutera à 19h.

La patineuse Chloé Pouliot, du CPA de Granby, effectuera une prestation individuelle lors de chacun des deux spectacles. Le coût de billet sera de 15$ par personne. « On fait un spectacle avec un thème depuis quelques années. On a commencé les préparatifs en juin en choisissant le thème. On a ensuite commencé à faire les costumes à l'automne, quand on a su le nombre de patineurs et leur grandeur », d'expliquer la présidente Claire Riel.



PHOTO STÉPHANE CHAMPAGNE

Tout en est place pour le 43e spectacle annuel du club de patinage artistique de Granby. La présidente Claire Riel est entourée des patineuses Karyane Giguère et Korily L. Grondin (à l'avant-plan), Chloé Pouliot, Caroline Marquis et Marie-Ève Caron.

Athlètes et bénévoles honorés-es

Les dirigeants du club de patinage artistique de Granby, lequel existe depuis 44 ans, ont par ailleurs profité de la conférence de presse relative au spectacle pour honorer des bénévoles et des athlètes.

On a ainsi souligné les 25 ans de bénévolat de Claire Riel au sein du CPA de Granby. La vice-présidente Nancy Corneau (bénévole au sein du conseil d'administration), de même que Caroline Marquis et Ghislain Plamondon (bénévoles hors comité) ont aussi vu leur contribution être mises en relief.

Chloé Pouliot (auteure d'un test Novice réussi), Maude Ouellet (patineuse de test pour la région), Karyane Giguère et Korily L.-Grondin (patineuses du groupe inter-régional du programme patinage plus), de même que Marie-Ève Caron et Caroline Marquis (assistantes de programme de Patinage Canada) ont été les athlètes dont le rendement a été signalé.

Le bénévolat des monitrices Élémia Charrette et Coralie Tétreault, qui s'impliquent auprès des jeunes patineurs, a aussi été salué.

CHAMPIONNAT CANADIEN DE CHUTE LIBRE INTÉRIEURE

Des Bromontois s'illustrent avec une première place

BROMONT (VDE) — Trois membres d'une famille bromontoise se sont illustrés de belle façon lors du tout premier championnat canadien de chute libre intérieure qui a récemment eu lieu au SkyVenture à Laval.

Accompagnés d'une amie parachutiste de Montréal, Jacinthe Labelle, le Bromontois Richard Bisson ainsi que ses deux enfants, Yannick, 11 ans et Valérie, 16 ans, ont remporté la compétition par équipe de vol de formation dans la catégorie intermédiaire.

Leur formation surnommée 4'Astrophe a terminé au premier rang avec une récolte 168 points, loin devant leurs plus proches poursuivants. Cinq équipes s'affrontaient pour les grands honneurs dans cette catégorie.

« Les enfants ont appris les formations, bien maîtrisé les transitions et supporté le stress de la compétition d'une façon tout à fait remarquable. On ne pouvait vraiment pas prévoir une telle performance », a indiqué Richard Bisson qui a déjà été champion canadien de parachutisme à trois reprises.

Se déroulant dans une soufflerie qui simule la chute libre ressentie lors d'un saut en parachute, le vol de formation est une discipline où une équipe exécute ensemble une série de figures imposées par des juges.

Chaque équipe doit réussir le plus de séquences possible durant un vol de 35 secondes. La compétition comptait un total de huit rondes et l'équipe ayant obtenu le meilleur cumulatif de points l'emportait.

Il s'agissait d'une première compétition en carrière pour les jeunes Yannick et Valérie qui s'étaient entraînés plusieurs semaines avec leur père en vue des ces championnats de chute libre intérieure. Malgré leur jeune âge, ils ont relevé le défi avec brio d'autant plus qu'ils faisaient face à des parachutistes expérimentés, dont certains avaient plus du double de leur âge.

« Ils ont pris part à cette compétition avec des adultes ce qui aurait pu être intimidant, mais ils sont restés intenses et concentrés. Les deux se sont comportés à merveille. On a fait une belle compétition en ne commettant pas beaucoup d'erreurs », affirme M. Bisson qui est instructeur à l'école de parachutisme Nouvel Air de Farnham.

La formation 4'Astrophe compte maintenant partir à la recherche de commanditaires et établir un plan d'entraînement en vue de la prochaine saison. Elle planifie déjà de participer de nouveau aux championnats canadiens de chute libre intérieure qui seront de retour l'an prochain à Laval.

« On va essayer de capitaliser sur notre beau succès. On est en train de se fixer un plan pour la suite des choses. On veut notamment aller chercher des commanditaires pour l'équipement dont on a besoin », explique M. Bisson.

Son ancienne équipe Évolution affiliée à l'école Nouvel Air de Farnham a d'ailleurs aussi bien fait lors de ces championnats canadiens de chute libre intérieure en triomphant dans la catégorie ouverte du vol de formation. Elle a aussi obtenu le 2e rang en vol de formation verticale tout juste derrière leurs rivaux de Dubaï.

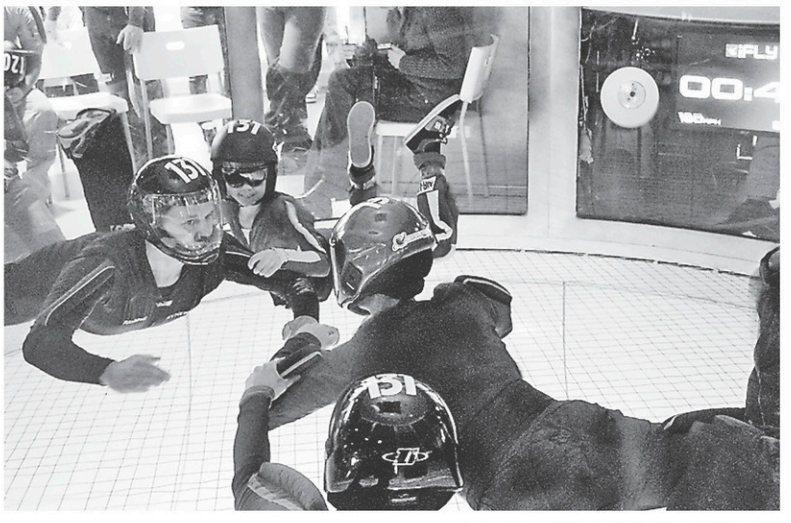


PHOTO FOURNIE PAR SYLVIE LAMONTAGNE

L'équipe 4'Astrophe que l'on aperçoit en pleine action a fini au premier rang de sa catégorie en vol de formation au championnat canadien de chute libre intérieure.

LES CONDITIONS DE SKI

	Ski Bromont 7 versants	SUTTON montsutton.com	OWL'S HEAD SKI \ GOLF \ VILLÉGIATURE • RESORT
Nombre de pistes ouvertes	106/114	60/60	50/50
Surface	Poudreuse, damée	Poudreuse, damée	Poudreuse légère
Base	Travaillée	Ferme, dure	Poudreuse
Chute de neige en 24 H	7 cm	15-17 cm	13 cm

Conditions à 21 h hier soir. Pour les conditions de piste à jour, visiter les différents sites internet des stations de ski.

LA LNH IMPOSE DEUX MATCHES DE SUSPENSION À JOFFREY LUPUL

BUFFALO, NEW YORK — La LNH a imposé une suspension de deux matches à l'attaquant Joffrey Lupul des Maple Leafs, hier, pour son coup à la tête aux dépens du défenseur Victor Hedman, du Lightning de Tampa Bay.

L'incident est survenu mercredi, pendant le troisième vingt du gain de 4-2 de Toronto. Peu après que Hedman ait fait une passe en zone neutre, Lupul a frappé Hedman sur le côté de la tête avec le bas de son épaule gauche.

Lupul a reçu une punition mineure sur la séquence. Hedman a quitté brièvement, mais il est revenu au jeu par la suite. La suspension va priver Lupul d'environ 46 000 $ en salaire.

Les Maple Leafs de Toronto ont par ailleurs cédé le défenseur Mike Komisarek aux Marlies de Toronto, de la Ligue américaine, après que le vétéran n'ait pas été réclamé au ballottage. Komisarek a été de la formation partante des Leafs seulement quatre fois cette saison.

— Associated Press

LA MONTRÉALAISE KAYA TURSKI REMPORTE L'OR EN SLOPESTYLE AUX X GAMES EUROPE



TIGNES, FRANCE — La Montréalaise Kaya Turski a réussi hier un quadruplé historique dans l'épreuve de slopestyle en ski acrobatique aux Euro X-Games de Tignes, en France. La skieuse de 25 ans, qui règne sur la spécialité depuis plusieurs saisons, a couronné une saison qui l'a aussi vu enlever un premier titre mondial, au début du mois, en Norvège.

« Je suis vraiment heureuse d'avoir pu compléter ce "Four-Peats", a expliqué Turski qui l'a emporté pour une 4e fois d'affilée grâce à une descente de 93,33 points. La compétition est de plus en plus forte avec l'ajout du slopestyle au programme olympique et je dois continuellement trouver de nouveaux trucs pour demeurer devant les jeunes skieuses. »

Kaya qui excelle autant sur les rails que dans les sauts a devancé la Norvégienne Tiril Chrisiansen, et sa jeune compatriote Dara Howell. Cette dernière a ainsi obtenu sa qualification pour les Jeux de Sotchi aux côtés de Turski. Chez les hommes, le Québébcois Alex Beaulieu-Marchand a terminé 5e et Noah Morrison a pris la 8e place.

— La Presse Canadienne

Le Canadien bat enfin les Islanders

Canadien	5
New York	2

UNIONDALE, NEW YORK (LA PRESSE CANADIENNE) —- Le Canadien de Montréal a finalement eu raison des Islanders de New York. Après deux revers contre le club de Long Island, le CH a réussi à l'emporter 5-2 au Nassau Coliseum, hier soir.

Brian Gionta a marqué le but décisif à 00:58 au troisième vingt. Rôdant à la droite de Kevin Poulin, Gionta a redirigé une passe de David Desharnais pour inscrire son 10e but de la saison et placer les siens en avance 3-2. Desharnais obtenait son 100e point en carrière dans la LNH, en 160 matches.

P.K. Subban et Brendan Gallagher ont ensuite donné une avance confortable au Canadien en marquant à 33 secondes d'intervalle au milieu de la période, sur un tir redirigé et sur une échappée.

Subban a aussi inscrit le but qui créait l'impasse 2-2 avec un tir frappé à 10:53 de la deuxième période. Il s'agit déjà d'un 8e but cette saison pour le défenseur vedette du tricolore.

Michael Ryder a réussi l'autre filet du Tricolore, qui a gagné huit de ses 11 derniers matches. Carey Price a stoppé 25 tirs au cours de cette rencontre.

« Nous apprenons à gagner, a dit l'entraîneur du Canadien, Michel Therrien. Pendant un certain bout de temps, nous perdions souvent des avances, mais en ce moment les gars s'appliquent davantage, et nous abordons la troisième période plus confiants. »

Tomas Plekanec, Max Pacioretty et David Desharnais ont fourni deux passes chacun pour le CH, qui remportait un cinquième match d'affilée à l'étranger.

John Tavares et Lubomir Visnovsky ont marqué pour les Islanders, qui avaient battu le CH 4-3 et 6-3, plus tôt cette saison. Poulin a réussi 24 arrêts dans la défaite.

Les Islanders, qui luttent pour une place en séries, sont parmi les rares équipes avec un meilleur dossier à l'étranger (8-4-1-0) qu'à la maison (5-10-2-0).

Pour rester dans les statistiques, la troupe de Michel Therrien a maintenant récolté au moins un point dans 18 de ses 19 derniers matches. Ça explique pourquoi le Tricolore se maintient devant les Bruins de Boston et qu'il s'accroche aux Penguins de Pittsburgh malgré leurs 10 victoires consécutives.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Le capitaine du Canadien, Brian Gionta, a inscrit le but vainqueur en début de troisième période, hier, face aux Islanders de New York.

SOMMAIRE

PREMIÈRE PÉRIODE

1. Montréal, **Ryder (9)** (Markov, Plekanec) 9:36
2. New York, Tavares (18) (Moulson) 12:06

Pénalités - Streit, NYI, (double-échec), 8:54..

DEUXIÈME PÉRIODE

3. New York, Visnovsky (3) (Moulson, Boyes) 6:58
4. Montréal, **Subban (8)** (Plekanec) ..... a.n. 10:53

Pénalités - Ryder, MTL, (trop d'hommes sur la glace), 0:57, Grabner, NYI, (accrochage), 9:26, Dumont, MTL, (rudesse), 12:24, Carkner, NYI, (rudesse), 17:45.

TROISIÈME PÉRIODE

5. Montréal, **Gionta (10)** (Desharnais) 0:48
6. Montréal, **Gallagher (9)** (Subban, Pacioretty) 10:10
7. Montréal, **Gallagher (9)** (Desharnais, Pacioretty) 10:43

Pénalités - Aucoin, NYI, (plongeon), 5:37, Dumont, MTL, (avoir fait trébucher), 17:02, Moen, MTL, (accrochage), 18:46.

TIRS AU BUT

Canadien	10	9	10	- 29
New York	10	10	7	- 27

BUTS ET AVANTAGES NUMÉRIQUES

Canadien : 2/4
New York : 0/4

GARDIENS

Canadien : **C. Price** ..... (G,16-4-4)
New York : K. Poulin ..... (P,0-2-0)

Arbitres - Rob Martell, Dan O'Rourke
Juges de lignes - Jean Morin, Pierre Racicot
Assistance - 11,012

» EN BREF

Martin Brodeur célèbre son retour avec un but

RALEIGH, CAROLINE DU NORD (ASSOCIATED PRESS) — Martin Brodeur a inscrit son troisième filet en carrière en plus de réaliser 17 arrêts à son premier match en un mois, hier, et les Devils du New Jersey ont facilement défait les Hurricanes de la Caroline 4-1.

Brodeur était à l'écart du jeu depuis le 21 février en raison d'un problème à un nerf situé dans le haut du dos et le cou. Peter Harrold, Adam Henrique et Andrei Loktionov ont complété la marque pour les Devils, qui ont mis un terme à une série de trois défaites. Jeff Skinner fut le seul à riposter pour les Hurricanes, tandis que Dan Ellis repoussait 19 lancers dans la défaite.

Brodeur a été crédité du premier filet de la rencontre lorsque l'attaquant des Hurricanes Jordan Staal a dirigé une passe vers le point d'appui gauche à partir du coin droit de la patinoire, tandis qu'une pénalité à retardement était appelée contre le défenseur des Devils Marek Zidlicky.

La passe a raté sa cible - Tim Gleason - et a rebondi contre la rampe en zone neutre. Ellis était déjà au banc en raison de la pénalité à retardement, et il n'a pu retourner devant sa cage à temps pour arrêter le disque. Puisqu'il était le dernier joueur des Devils à avoir touché au caoutchouc, Brodeur a mérité le filet.

L'heure de la retraite a sonné pour Kovalev

SUNRISE, FLORIDE (LA PRESSE CANADIENNE) — L'attaquant Alex Kovalev a décidé d'accrocher ses patins, a confirmé le directeur général des Panthers de la Floride Dale Tallon au quotidien Miami Herald hier soir.

Kovalev, qui avait accepté un contrat d'une saison après que le lock-out eut été réglé, n'avait pas enfilé l'uniforme des Panthers depuis le 22 février, alors qu'il avait obtenu neuf minutes de jeu dans une défaite contre les Penguins de Pittsburgh. En 14 matches cette saison avec les Panthers, le Russe a obtenu deux buts et récolté trois mentions d'assistance.

Kovalev a disputé 1316 matches en carrière dans le circuit Bettman, inscrivant 430 buts et ajoutant 599 passes à sa fiche. Il a aussi participé à 123 matches éliminatoires, marquant 45 filets et engrangeant 55 mentions d'aide.

Les soeurs Williams l'emportent à l'Omnium Sony

KEY BISCAYNE (ASSOCIATED PRESS) — Serena Williams a vaincu l'Italienne Flavia Pennetta 6-1 et 6-1 au deuxième tour de l'Omnium Sony, hier. L'Américaine en est à son premier tournoi depuis son retour au sommet du tennis féminin, au Qatar.

Williams y a perdu en finale devant Victoria Azarenka, mais elle s'est tout de même emparée à nouveau du premier rang de la WTA, le 11 février. Serena Williams tente de remporter le tournoi pour une sixième fois, ce qui lui permettrait de briser une impasse avec Steffi Graf.

La Polonaise Agnieszka Radwanska, championne en titre, a accédé au troisième tour en battant la Taïwanaise Su-Wei Hsieh 6-3 et 6-2. L'Américaine Sloane Stephens a battu la Bélarusse Olga Govortsova 0-6, 6-4 et 6-4. Sa prochaine rivale sera sa compatriote Venus Williams qui l'a emporté 7-6, 3-6, 6-4, hier contre la Japonaise, Kimiko Date-Krumm.

Rappelons que la Québécoise Eugenie Bocuhard affrontera aujourd'hui Maria Sharapova lors de son match du deuxième tour.



DOMINIQUE MALTAIS TERMINE SA SAISON EN BEAUTÉ

PAGE 24

Cody Linteau joue les héros

GAÉTAN ROY

gaetan.roy@lavoixdelest.ca

GRANBY — Il y aura un septième ce soir au Centre sportif Léonard-Grondin!

Un but de Cody Linteau à 11:43 minutes de la première période de prolongation a procuré un gain de 3-2 aux Inouk sur les Montagnards, hier soir, à Sainte-Agathe.

Contre toute attente, les hommes de David Lapierre ont donc réussi à éviter l'élimination pour une troisième fois de suite et à créer l'égalité, 3-3, dans cette série quart de finale 4 de 7 de la LHJAAAQ. Ils ont signé une troisième victoire d'affilée après avoir perdu les trois premières parties!

Le dernier match de la série sera présenté à 19h45 ce soir, rue Léon-Harmel. Il devrait y avoir passablement d'amateurs dans les gradins et beaucoup d'atmosphère aussi.

La série ressemble de plus en plus à celle de mars 2010 alors que les Inouk avaient effacé un déficit de 0-3 pour remporter la série, 4-3, devant les Panthères de Saint-Jérôme. Tout comme hier, les Inouk avaient eu besoin de la prolongation pour gagner le sixième match. Le lendemain, à Saint-Jérôme, ils avaient triomphé, 9-1...

Le scénario du but de Cody Linteau aurait pu être écrit à Hollywood. Dans le deuxième match, le vétéran de 20 ans avait été puni en prolongation, une punition tirée par les cheveux selon des témoins, et les Montagnards en avaient profité pour gagner 40 secondes plus tard.

Pour son but vainqueur, Linteau est entré dans le territoire ennemi et, du haut du cercle, a décoché un tir bas du côté du bloqueur du gardien William Racicot, en se servant du défenseur comme écran.



PHOTO STÉPHANIE MANTHA, LA VOIX DE L'EST

L'attaquant des Inouk, Cody Linteau, a mis fin à l'impasse hier soir en prolongation face aux Montagnards en inscrivant son deuxième but des séries éliminatoires.

«On est très contents de cette victoire, a dit Lapierre, d'un calme olympien. Les Montagnards ne m'ont pas surpris avec leur énergie. Ils étaient à domicile. Nous avons bien joué. Les gars se sont sacrifiés défensivement. J'ai vu plusieurs replis et des tirs bloqués. Nous avons joué en équipe et pour l'équipe.»

Les Inouk ont tiré 48 fois sur William Racicot, qui a été déjoué par Érik Longtin et Yanick Cusson. Charles Power a fourni deux aides.

Jean-Christophe Plouffe a accompli du bon travail en repoussant 41 des 43 lancers des Agathois, dont sept en prolongation. Les Montagnards, privés de leur meilleur marqueur Joakim Arsenault (121 points), blessé, ont eu cinq jeux de puissance, dont un en prolongation, contre trois pour les Inouk. Aucun but n'a été marqué par les unités spéciales.

«Nous avons le vent dans les voiles, a reconnu Lapierre. Nous sommes frais et dispos, prêts à livrer tout un combat aux Montagnards dans notre arène et avec nos partisans pour nous appuyer. Il faudra être prêts dès le départ. De l'extérieur, un septième peut sembler une grosse pression. Mais le hockey reste un jeu et il faut s'amuser en jouant de la bonne manière. Mes joueurs aiment relever des défis. On l'a fait au cours des trois derniers matches, mais le travail n'est pas fini. Il reste une quatrième victoire à aller chercher.»

Dès la première minute

Les Montagnards ont surpris les Inouk dès la première minute de jeu, un signal évident qu'ils ne seraient pas une proie facile. C'est Sébastien Bergeron, le meilleur franc-tireur de la LHJAAAQ cette saison avec 60 buts, qui a déjoué Jean-Christophe Plouffe après seulement 45 secondes de jeu alors que la rondelle a été redirigée par un bâton d'un Granbyen.

La réplique des Inouk est arrivée à la huitième minute par l'entremise d'Érik Longtin, qui a réussi son quatrième but des séries, cette fois sans aide.

Le premier vingt s'est terminé avec ce pointage de 1-1, les Montagnards obtenant le seul jeu de puissance de la période, mais les Inouk dominant, 13-12, dans la colonne des lancers.

Les Inouk ont réussi le seul but de la période médiane, celui de la recrue Yanick Cusson, qui a marqué son premier but de la série avec des aides de Charles Power et Cody Linteau à la 19e minute. Les quatre jeux de puissance, deux de chaque côté, n'ont pas produit de but et les deux équipes ont amassé 14 lancers chacune.

Les Montagnards ont égalé le pointage, 2-2, à la septième minute de la troisième période. C'est Vincent Proulx qui a poussé le match en prolongation, même si les Inouk ont ajouté 15 tirs contre 10 dans ce troisième tiers.

Les Granbyens ont même obtenu un jeu de puissance avec moins de quatre minutes à jouer en temps réglementaire, mais n'ont pas su en profiter.

L'arbitre Jason Pyke a décerné une pénalité aux Inouk dès la première minute de la prolongation, mais les Granbyens ont survécu. Les deux équipes se sont ensuite échangé des montées d'un bout à l'autre... jusqu'au but gagnant de Cody Linteau.

Inouk de Granby	3	(P)
Montagnards de Ste-Agathe	2	

SOMMAIRE

PREMIÈRE PÉRIODE

1-STA : #28-Sébastien Bergeron (3)
(#4-A. Bergeron, #22-L.-Thomas Viau) 00:45
2-**GRA** : #67-Érik Longtin (4)
(sans aide) 07:35

PUNITIONS :
GRA : #93-Guillaume Lévesque (Obstruction), 10:46.

DEUXIÈME PÉRIODE

3-**GRA** : #17-Yannick Cusson (1)
(#97-Charles Power, #96-Cody Linteau) 18:45

PUNITIONS :
GRA : #78-Joey Dubé (Accrocher) 0:26 ; STA : #19-Alexandre Thibault (Accrocher) 2:08 ; STA : #14-Mathieu Brisson (Faire trébucher) 7:15 ; GRA : #10-Émilien Roy (Accrocher), 8:18.

TROISIÈME PÉRIODE

4-STA : #8-Vincent Proulx (1)
(#19-Alexandre Thibault, #7-Kevin Asselin) 06:57

PUNITIONS :
GRA : #9-Louis Gagné (Faire un double-échec) 10:33 ; STA : #4-Alexandre Bergeron (Accrocher), 16:25.

PROLONGATION

5-**GRA** : #96-Cody Linteau (2)
(#97-Charles Power, #64-Alex Lemieux) 11:43

PUNITIONS :
GRA : #19-Francis Robichaud (Obstruction), 0:44.

GARDIENS

GRA : 30-Plouffe (71:43) (GP, 3-0-2)
STA : 31-Racicot (71:43) (PP, 6-2-1)

AVANTAGES NUMÉRIQUES	ÉTOILES DU MATCH
GRA : 0/3	GRA : #96-Cody Linteau
STA : 0/5	STA : #8-Vincent Proulx

ASSISTANCE : 375

TIRS AUX BUTS

GRA :	13	14	15	6	48
STA :	12	14	10	7	43

BASKET ET VOLLEY-BALL

Les Inouk sont prêts pour les championnats régionaux

GAÉTAN ROY

gaetan.roy@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les Inouk du basket masculin et du volley-ball masculin du cégep de Granby-Haute-Yamaska tenteront de gagner leur place en vue du championnat provincial de leur discipline respective au cours du week-end, dans les championnats régionaux de la conférence nord-est. Sinon, ils mettront fin à leur saison.

Le club de basket des entraîneurs Carl Audet et Jimmy Lebel sera l'une des huit équipes du tournoi éliminatoire à Trois-Rivières, samedi et dimanche, où quatre formations se qualifieront pour le championnat provincial, du 12 au 14 avril, à Chicoutimi.

L'équipe de volley-ball de Daniel Reid sera aussi l'un des clubs réunis à Saint-Martin (Beauce-Appalaches), samedi. Là aussi, quatre formations poursuivront leur chemin vers Chicoutimi et le championnat provincial, où quatre équipes de la conférence sud-ouest (Montréal et l'ouest de la province) les rejoindront.

Les deux équipes granbyennes ont terminé au premier rang de leur ligue collégiale division 2 du Centre du Québec. Dans les deux cas, il leur faudra deux victoires pour passer à l'étape suivante.

Au basket, les Inouk se mesureront d'abord aux Lions du collège Champlain de St. Lawrence, samedi midi au séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières. S'ils gagnent, ils affronteront les vainqueurs du match entre les Diablos de Trois-Rivières et les Jeannois d'Alma, à 18h. S'ils perdent, ils joueront à la même heure contre le perdant du même match.

«Je pense que les gars sont prêts, note Carl Audet. Ils sont contents d'être rendus là. Nous n'avons pas joué depuis deux semaines, ils ont hâte de sauter sur le terrain. Nous avons eu quatre entraînements, dont trois cette semaine. St. Lawrence a fini quatrième dans sa ligue avec un dossier de 10-8 et des moyennes de 74-71 en points pour-contre. Nous avons eu 14 gains contre deux revers et des moyennes de 90-57. On devrait traverser ce premier match, mais les gars décideront s'ils prennent le chemin court ou long.»

Audet avoue que le but de son club sera de participer à la finale, fort probablement contre Sainte-Foy, qui est l'équipe favorite avec un dossier de 18-0 cette année. Pour cela, les Inouk devront gagner leurs deux premiers matches. «Notre meilleur marqueur, Jason Arès-St-Onge, est ennuyé par une blessure au genou, mais il pourra tout de même jouer. Les autres gars sont en santé», laisse entendre Carl Audet.

Une place au provincial

De son côté, Daniel Reid ne fait pas de cachette et c'est une place au championnat provincial qu'il vise pour son club.

«Peu importe que nous finissions premier, deuxième, troisième ou quatrième, je vais être satisfait, mentionne Reid. Si nous terminons de la cinquième à la huitième place, je serai déçu. C'est certain que meilleur notre classement sera samedi, plus facile le chemin sera au championnat provincial.»

Les Inouk ont terminé la saison avec 22 gains et trois revers, tout comme les Diablos de Trois-Rivières, mais ont eu le meilleur en raison de leur fiche de 3-2 contre les Trifluviens. Comme premiers adversaires, les Inouk auront les Titans de Limoilou, qui ont terminé troisième à Québec avec un dossier de 19-5, une victoire derrière Rimouski et Beauce-Appalaches.

Le deuxième match des Inouk les opposera soit aux Voyageurs de Sept-Îles, soit aux Lauréats de Saint-Hyacinthe.

«Nous n'avons pas joué depuis trois semaines, mais nous avons eu nos deux entraînements hebdomadaires, dit Reid. On ne veut pas se surestimer, mais on ne va pas là en spectateurs ou en touristes. Nous n'avons aucun complexe et nous sommes en santé».

Le vétéran attaquant à l'aile Simon Barbe, à sa quatrième saison, et le joueur de centre recrue Raphaël Viens ont été élus sur l'équipe d'étoiles de la ligue. Eux et le passeur Gabriel Inkel sont les leaders des Inouk.

«Notre force se trouve au filet, analyse Daniel Reid. Que ce soit au bloc ou à l'attaque, nos grands joueurs sont efficaces. Nous n'avons pas vraiment de faiblesse ailleurs en étant tout au moins moyen. C'est un avantage contre des clubs qui ont des faiblesses. Nous avons aussi de l'expérience et un bon mélange de vétérans et de recrues dans nos 12 joueurs.»

GRANBY SEULEMENT!

DERNIÈRE SEMAINE!

Zellers

FERMETURE!

PRIX RÉDUITS ENCORE UNE FOIS!

70% À 90% DE RABAIS

SUR LE PRIX MARQUÉ LE PLUS BAS DE TOUTE LA MARCHANDISE!*

*CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT

70% DE RABAIS SUR LE PRIX MARQUÉ LE PLUS BAS
VÊTEMENTS, CHAUSSURES, LINGERIE, SACS À MAIN, PARAPLUIES, VÊTEMENTS DE PLUIE

70% DE RABAIS SUR LE PRIX MARQUÉ LE PLUS BAS
LITERIE, SERVIETTES DE BAIN, **ARTICLES-CADEAUX,** COSMÉTIQUES, PARFUMS, PRODUITS POUR LE BAIN ET LE CORPS, COLORANTS CAPILLAIRES

70% DE RABAIS SUR LE PRIX MARQUÉ LE PLUS BAS
ARTICLES DE SPORTS D'HIVER, JOUETS, VÉLOS, QUINCAILLERIE, ARTICLES D'AUTOMOBILE, ÉQUIPEMENT DE PÊCHE ET DE CAMPING

70% DE RABAIS SUR LE PRIX MARQUÉ LE PLUS BAS
REPRODUCTIONS ET MIROIRS, **MEUBLES, TAPIS,** CADRES, ALBUMS PHOTOS, BOUGIES, LAMPES, FILS

70% DE RABAIS SUR LE PRIX MARQUÉ LE PLUS BAS
SOUTIENS-GORGE EN BOÎTE, COFFRETS À BIJOUX, SACS À DOS, ACCESSOIRES DE MONTRES, LUNETTES DE LECTURE ET DE SOLEIL

70% DE RABAIS SUR LE PRIX MARQUÉ LE PLUS BAS
VALISES, ACCESSOIRES DE VOYAGE, FOURNITURES SCOLAIRES ET DE BUREAU, PAPETERIE, ACCESSOIRES DE VÉLO

70% DE RABAIS SUR LE PRIX MARQUÉ LE PLUS BAS
USTENSILES DE CUISSON, PLATS DE CUISSON, APPAREILS ÉLECTRIQUES **POUR LA CUISINE,** ÉQUIPEMENT D'EXERCICE

70% DE RABAIS SUR LE PRIX MARQUÉ LE PLUS BAS
BIJOUX EN ARGENT, DIAMANTS, PERLES, PIERRES PRÉCIEUSES, BIJOUX TENDANCE ET MODE

80% DE RABAIS SUR LE PRIX MARQUÉ LE PLUS BAS
VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR, TRICOTS, PANTOUFLES, VÊTEMENTS DE NUIT, ENTRETIEN DE CHAUSSURES

90% DE RABAIS SUR LE PRIX MARQUÉ LE PLUS BAS
CARTES DE SOUHAITS, MATÉRIEL D'EMBALLAGE, SACS ET ACCESSOIRES POUR ASPIRATEURS

TOUT DOIT SORTIR!

50% DE RABAIS SUR TOUS LES PRÉSENTOIRS!

RABAIS CALCULÉ SUR LE PRIX ÉTIQUETÉ. DEMANDEZ LE RESPONSABLE DES PRÉSENTOIRS.

CE MAGASIN SEULEMENT!

GRANBY

100, RUE ST-JUDE, GRANBY

MAGASIN OUVERT TOUS LES JOURS AUX HEURES HABITUELLES!

NOUS ACCEPTONS Hbc, VISA, MASTERCARD, PAIEMENT COMPTANT, CARTES DE DÉBIT • AUCUN CHÈQUE • TOUTES LES VENTES SONT FERMES
PAS DE MISES DE CÔTÉ • PAS DE RETOURS • AUCUN REDRESSEMENT SUR ACHATS ANTÉRIEURS • LE CHOIX PEUT VARIER
*LES RABAIS NE S'APPLIQUENT PAS AUX PRODUITS DU TABAC, AUX MAGAZINES, À LA LOTERIE, AU SALON DE COIFFURE, AUX CARTES-CADEAUX, AUX CARTES PRÉPAYÉES ET AUX TITRES DE TRANSPORT EN COMMUN. CERTAINES EXCEPTIONS ADDITIONNELLES PEUVENT S'APPLIQUER.